

Bulletin Municipal

2025

Janvier 2026

N° 46



Bulletin municipal de Cheyssieu N°46— 2026
Responsable de publication : Gilles BONNETON
Rédaction et conception : Commission communication
Impression : Imprimerie DUPUIS

La commission Communication, composée de :
Gilles BONNETON, Vincent COUTURIER, Lilah BRAÏK, Marion COMPE, Bénédicte FERNANDES, Sylviane MICHALLET, Michael GRENOUILLER, est heureuse de vous présenter le bulletin municipal pour l'année 2025 et vous souhaite une très bonne année 2026. Ce document a été entièrement élaboré et mis en forme par les membres de la commission.
Bonne lecture !

Nous remercions vivement tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de cette brochure.

Editorial	P 1
Vie municipale	P 2 à 15 P 18 à 22
Environnement.....	P 16 et 17
Vie locale	P 23 et 24
Intercommunalité.....	P 25
Vie scolaire.....	P 26 et 27
Vie associative.....	P 28 à 33
Informations pratiques	P 34 et 35
Calendrier des fêtes	P 36

Le mot du maire



Année 2025, dernière année pleine du mandat, très dense, que ce soit à l'intercommunalité :

PLUI, pacte de gouvernance et sur la thématique que je porte, la rénovation du site aquatique Aqualône, la rénovation du gymnase Pierre Quinon à Salaise et le lancement des travaux de refonte complète du gymnase Frédéric Mistral à St Maurice l'Exil. Et sur la commune, l'ensemble des annonces faites sur le précédent « mot du maire » ont été réalisées ou sont en phase de finalisation :

- ◆ Le rétrofitage des éclairages de la RD37 qui vient compléter les équipements en place et qui nous permet d'afficher un éclairage public 100 % led.
- ◆ L'aménagement de la place de l'Eglise, un espace apaisé et sécurisé pour les enfants de l'école publique,
- ◆ La création en lieu et place du terrain de tennis dégradé d'un terrain de padel et d'un basket 3X3,
- ◆ La vidéoprotection, attendue et réclamée, voit le planning prévisionnel de travaux retardé du fait des délais de réponses aux demandes de subvention.

Sans oublier, les travaux de voirie (sous compétence CC EBER) route de la Varèze partie ouest, Montée Verte : tapis et passage à gué, prévue puis repoussée, en passant du chapitre voirie au chapitre mode doux pourraient aboutir en 2026.

De nombreux investissements possible grâce à une vigilance absolue sur les dépenses de fonctionnement : l'école restant le 1^{er} poste de dépenses. A la lecture du chapitre 12, dépenses du personnel, sur 208 heures travaillées par semaine par le personnel communal, 146h75 sont directement affectées à l'école et au périscolaire.

Les chiffres sont plus parlants que de pseudos publications. Ils confirment la constance de notre investissement en direction de l'école publique et de l'exigence d'une prise en charge de qualité sur les temps périscolaires, où interviennent des animateurs qualifiés.

Dans un contexte national tendu où les subventions se font plus rares, il faut savoir anticiper et préparer l'avenir. Pour répondre au mieux aux obligations de la loi climat et résilience, le dossier pour la rénovation énergétique et l'extension de la salle communale a été inscrit au contrat de relance et de transition écologique (cadre de travail entre l'Etat et les collectivités territoriales pour relever les défis environnementaux). Les études et les diagnostics sont en cours pour que les dossiers de demande de subvention soient déposés dans les jours prochains.

La solidarité par les mots, l'écoute, l'accompagnement d'un jeune couple dont la maison d'habitation a été détruite par un incendie le soir du 08 décembre 2025.

Je remercie les dames de l'Action Sociale d'avoir validé ma proposition d'une aide exceptionnelle au titre du fonds de secours, complété par la mise à disposition d'un local communal à titre dérogatoire pour que Madame puisse exercer son activité dans un lieu approprié.

Comme je l'ai annoncé lors de mes vœux en 2025, je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars 2026.

Après 43 ans au service de la commune dont 4 mandats de Maire et 2 mandats de vice-président aux sports à l'intercommunalité, je vais consacrer mon temps à ma famille et à mes proches. Mon épouse, mes enfants et petits-enfants qui ont supporté mon engagement et m'ont apporté un soutien constant.

J'ai conduit avec rigueur, intégrité et humilité, des investissements indispensables à notre village. Défendu des projets privés, novateurs, expérimentaux, porteurs de solidarité. S'il devait y avoir un verbe de notre belle langue française pour résumer mon parcours, ce serait « SERVIR ».

Je remercie les élus qui m'ont accompagné au cours des différents mandats, et je crois que nous pouvons regarder avec fierté le travail accompli.

Merci au personnel communal, et en particulier ma secrétaire, celle d'hier et d'aujourd'hui, pivot essentiel au quotidien, une relation basée sur l'exigence, le respect et la confiance.

Je vous présente tous mes vœux pour l'année 2026. N'oubliez pas, en mars, vous aurez à décider de l'avenir de la commune.

Bonne lecture
Gilles Bonneton

ETAT CIVIL

Naissances

DELLINGER Hayden Tony	Né le 08/01/2025	À Vienne
SOMAINI ULMANN Elisa Noëlle Fernande	Née le 18/02/2025	À Vienne
PASCAL-SUISSE Adam Olivier Emmanuel	Né le 24/04/2025	À Vienne
FLORES Lyv	Née le 26/08/2025	À Vienne
ROUSSET Judith Olivia Danielle	Née le 29/12/2025	À Vienne



Mariages

Julien GAILLARD et Cécile DUMOLLARD	le 26/07/2025
David Jean Roger RAULIN et Marina Helena MATILDE DE MIRA	le 16/12/2025
Vladut Florin RIJNOVEANU et Sabrina NIKAJ	le 20/12/2025

Pacs

Joaquim Augusto CASTRO et Véronique FRIEDRICH	le 03/03/2025
Kévin HARO et Leslie Amandine GUIGAL	le 03/04/2025
Rémi Pierre Jacques VIRET et Clara Alexi Paula ODET	le 05/06/2025

Décès

VILANOVA Blaise, le 28 janvier 2025 à Lyon à l'âge de 81 ans.

JURY Michelle veuve ROBIN, le 11 mars 2025 à Péage de Roussillon à l'âge de 85 ans.

THABET Monique née POIZAT, le 2 octobre 2025 à Vienne à l'âge de 81 ans.

CHABRIEL Alain, le 16 décembre 2025 à Villeurbanne à l'âge de 80 ans.



ÉTAT CIVIL – RECTIFICATIF

Une omission s'est glissée dans la rubrique **État civil** de notre précédent bulletin municipal.

Les décès de :

– **Patrick PAVOT**, survenu le **18 mai 2024** à Tarragone (Espagne), à l'âge de **74 ans**,

– **Roger GOUBET**, survenu le **9 juin 2024** à Péage-de-Roussillon, à l'âge de **91 ans**,

n'y avaient pas été mentionnés.

La municipalité adresse ses sincères excuses aux familles et à leurs proches et leur renouvelle ses condoléances.

METEO 2025 A CHEYSSIEU : Une année d'excès

Le cumul des précipitations sur l'année est de 898 mm conforme à une année moyenne.

La moyenne des températures est de 13,4°; identique à 2024.

Ce qui a surtout marqué cette année ce sont les épisodes exceptionnels que nous avons pu vivre. Le début d'année a été clément avec des températures douces, souvent proches de 20°.

Le printemps humide surtout en avril (100 mm cumulés en 4 jours) a permis la levée des cultures avec des températures dépassant largement les 30° fin avril - début mai.

Des épisodes de vents (surtout du midi) ont marqué également ce printemps.

Début juin, après de fortes pluies, les nuages ont pris la couleur des incendies du Canada.

Sur la dernière quinzaine on a dû supporter une canicule avec des températures dépassant souvent les 40°.

La période estivale a été chaude et lourde avec des orages.

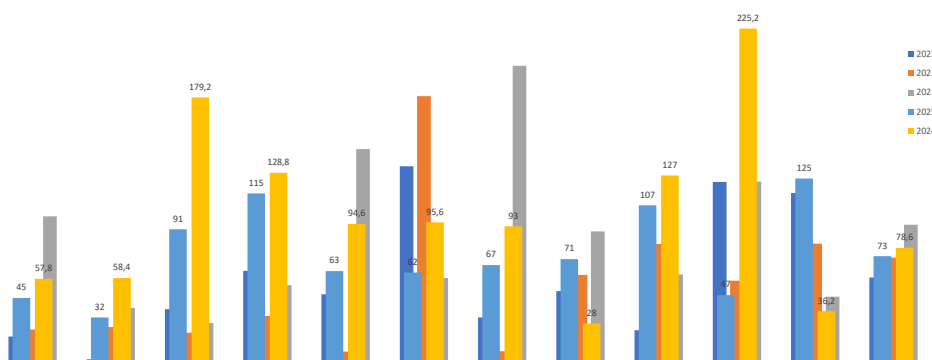
Le mois d'août nous a fait connaître une deuxième canicule puis de fortes pluies sur la dernière semaine.

Nous avons eu également un épisode de vent violent du sud avec des rafales atteignant plus de 50 km/h en début d'année et sur octobre et novembre.

Le premier gel est arrivé tardivement le 19 novembre avec une fin d'année très brumeuse.

Mais le plus grand bonheur pour les petits et grands fût l'épisode neigeux dans la nuit de Noël... qui a vite disparu pour ne pas provoquer de problèmes sur les routes de notre petite région.

PRECIPITATIONS MENSUELLES A CHEYSSIEU



Nous avons noté 2001 heures d'ensoleillement en 2025 alors que nous avons relevé 1441 heures en 2024.





Vie municipale

Demandes de travaux exemptées de permis de construire

Demandeur	Adresse du terrain / travaux
ENGIE MY POWER	153 Chemin du Suzon Panneaux photovoltaïques
SCI GEO IMMOBILIER	432 Route de Beauchuzel Extension d'un pan de toiture
EDF SOLUTIONS SOLAIRES	334 Route de la Varèze Générateur photovoltaïque
M. CORONILLA PEREZ JUAN	58 Route Champs des Granges Transformation d'une fenêtre
RENOVEL	732 Route du Pilat Installation de panneaux photovoltaïques en surimposition à la toiture
M. XILLO ANTHONY	332 Route de la Varèze Abri de jardin
RRENERGY	10 Impasse des Eglantiers Panneaux photovoltaïques
GROUPE MAISON AUTONOME	639 Route du Pilat Panneaux photovoltaïques
M. ROUSSET ROBERT	365 Route de la Varèze Division en vue de construire
M. ANTRESSANGLE PASCAL	599 Route de Beauchuzel Pergola sur terrasse existante
M. RAYMOND JEAN Gilles	960 route de Beson Installation d'une pergola bioclimatique
M. SATIN SAMUEL	153 Chemin du Suzon Installation d'une pergola
M. SERVY MAURICE	65 Route des Alpes Réfection de toiture - ravalement de façade
M. NUNES ALEXANDRE	173 Chemin des Etangs Transformation du garage existant en bureau /salle de jeux
M. NUNES ALEXANDRE	173 Chemin des Etangs Régularisation DP 038 101 19 10011
MME. TOURNAYRE CHARLENE	254 Impasse des Noyarets Création d'ouvertures
M. DE SOUSA ALEXANDRE	153 Chemin du Suzon Modif implantation pool house et ajout local technique enterré
M. COCHET LAURENT	236 Route du Pilat Modification accès
M. FERREIRA YOAN	37 Route des Alpes ITE, changement menuiseries, pose d'une PAC et dépose abri voiture
EDF solutions solaires	40 Impasse des Eglantiers Installation d'un générateur photovoltaïque sur le pan de la toiture parallèlement à la couverture

M. LAPIERRE PATRICE	74 Impasse des Eglantiers Panneaux photovoltaïques
M. CHARVET THOMAS	14 Route de la Varèze Carport
MME. BLANC AUDREY	171 Route du Cuillery Ravalement de façades, remplacement menuiseries, pose volets
MME. NESTEROV OKSANA	267 Route du Cimetière Aménagement à l'usage d'habitation sous l'hangar existant (régularisation)
MME. KIFFER JACQUELINE	127 Route du Pilat Changement des tuiles du toit et chenaux
LT VOLTA	924 Route de Beson Installation de 12 panneaux photovoltaïques au sol
M. ROUSSET CLEMENT	150 Rue de la Baronnière abri de jardin
ARRIVELEC	334 Route de la Varèze Panneaux photovoltaïques
M. BONNETON ANDRE	460 Route de Beauchuzel Changement de tuiles, retrait des
M. PERNIN PHILIPPE	311 Route de Beauchuzel Isolation extérieur de la maison
M. MASSE LOIC	30 Route de la Varèze Transformation d'un garage en espace habitable
M GAILLARD JULIEN	513 Route du Cuillery Piscine + Abri
M. ROSTAND PHILIPPE EMILE GEORGES	496 Montée des Rossières Abri

Demandes de permis de construire

Demandeur	Adresse du terrain / Travaux
M. COUTURIER MAXIME	515 Chemin du Suzon Construction d'un bâtiment agricole
M. REGARD THIBAUT	365 Route de la Varèze Construction d'une maison individuelle de plain pied
M. AHABCHANE ANASS	Route du Cuillery Construction d'une maison individuelle et d'un piscine
SR2P EPYTYCHIA	231 Route du Cuillery Transformation de l'habitation et des hangars existants en 3 logements

INFORMATIONS PRATIQUES

ELECTIONS MUNICIPALES 2026



Quand les élections municipales auront-elles lieu ?

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 (1^{er} tour) et 22 mars 2026 (2^e tour).



Quelles sont les dates limites d'inscription sur les listes électorales ?

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne, et au vendredi 6 février pour les dossiers physiques. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : Jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.



Comment et où s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous pouvez vous inscrire :

En ligne, via le site du service public,

En mairie, aux horaires d'ouverture.



Documents nécessaires à l'inscription :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

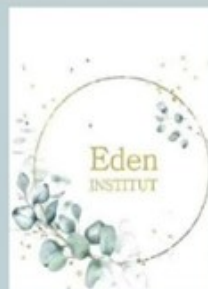
Document justifiant de votre nationalité et de votre identité.



Mode de scrutin :

Scrutin de liste à deux tours avec prime majoritaire : si une liste obtient la majorité absolue au 1^{er} tour, elle est élue pour la totalité de ses candidats. Aucun panachage possible : vote pour une liste complète, respectant la parité, sans modifier les noms.





Institut de beauté

07.70.10.50.76

323 route des Alpes
38550 CHEYSSIEU

Épilations, Maquillage, Modelages corps,
Soins du visage, Hydraface, Beauté des
Ongles, 100 % naturel, bio & made in
France



**Maison
MONTMASSON**

Boulangerie - Pâtisserie

04 74 31 02 16

107, rue de la Varèze
38150 ASSIEU



Flormandise

ARTISAN FLEURISTE
CAFÉ FLORAL

Particuliers & Professionnels

Pause florale & gourmande à Vernioz (38)
49, route du Pilat à Vernioz . 04 74 84 66 14



Corinne Delhomme

Assistante administrative
indépendante

Auprès des professionnels et des particuliers

Déléguez votre administratif,
concentrez-vous sur l'essentiel.

 c.delhomme@admin-sens.com

 07 56 95 18 59

 www.admin-sens.com

Admin&sens

Séance du 21 Janvier 2025

Vidéoprotection choix du maître d'œuvre

Cheyssieu souhaite déployer un dispositif de vidéoprotection sur son territoire afin de dissuader les comportements générateurs d'insécurité, de contribuer à la prévention de la délinquance, de mettre à disposition des forces de l'ordre un outil d'investigation et de prendre en compte les perspectives de développement de la commune.

Pour engager le déploiement de la vidéoprotection sur la commune de Cheyssieu, il convient de confier la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet LB CONSEILS pour un montant de 8 375.00€ HT non compris l'option pilotage des travaux (montant de l'option 3 850.00€ HT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide, d'autoriser à engager la procédure de passation du marché public de maîtrise d'œuvre, dans le cadre du projet de vidéoprotection.

Demande de subvention DETR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet présenté estimé à 225 175.00 € HT, approuve le plan de financement suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	40 035.00 €	20 %
Région		100 000.00€	50 %
Département		20 000.00€	8.89 %
Auto-financement			
Fonds propres Commune Cheyssieu		60 140.00€	21.11 %
Total HT		225 175.00 €	100 %

Autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR.

Demande de subvention auprès de la Région Rhône Alpes

Le projet de déploiement de vidéoprotection dont le coût prévisionnel sur la base d'un plan de financement est de 225 175.00€ HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Région Rhône Alpes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à solliciter une subvention d'Etat au titre de la DETR.

Demande de subvention auprès du Département

Le projet de déploiement de vidéoprotection dont le coût prévisionnel sur la base d'un plan de financement est de 225 175.00€ HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Département.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à solliciter une subvention d'Etat au titre de la DETR.

Mise en place du prélèvement automatique pour le paiement du loyer du commerce local

Il est rappelé au Conseil Municipal que la commune perçoit des recettes au titre du paiement des loyers pour le commerce local.

Le montant du loyer a été fixé à 100.00 € auquel s'ajoute la révision de prix.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, autorise le règlement du loyer du commerce local par prélèvement automatique.

TE38 rénovation de l'éclairage public

Après étude définitive, le coût d'investissement prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	81 075 €
---	----------

Conformément aux modalités de financement de l'exercice de la compétence éclairage public de TE38, sont sollicitées pour financer ladite opération :

La participation communale aux frais de gestion de TE38 s'élève à :	2 703 €
La participation communale prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à	36 483 €

Le Conseil, après avoir entendu cet exposé

- Prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, prévoyant un coût d'investissement prévisionnel TTC de : 81 075€

- Attribue un fonds de concours qui sera établi par TE38 à partir du décompte final de l'opération, correspondant à la participation communale aux investissements de TE38 d'un montant prévisionnel total de : 36483€

- Prend acte de sa contribution budgétaire définitive aux frais de gestion de TE38 d'un montant définitif de : 2 703€

- Engage au budget de la collectivité sa contribution budgétaire aux frais de gestion au compte 65568 (nomenclature M57) ainsi que son fonds de concours aux investissements au compte 2041582 (nomenclature M57).

Centre social OVIV : avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2026

La commune participe aux financements des actions :

- Liées à la fonction pilotage, famille, logistique du centre social OVIV,

- Liées à la Convention Territoriale Globale (Alsh 3-11 ans, Alsh 12-17 ans, Ludothèque)

Une majoration de 2 % des versements chaque année liée à l'inflation prévue.

En fin d'année 2024, une clause de revoyure, au vu des éléments liés à l'inflation, pourra permettre d'ajuster le montant des subventions.

L'inflation constatée en 2023 a été de 4.9 %, le montant des subventions pour les années 2025 et 2026 a donc été ajusté en appliquant le taux de 4.9 % à la subvention 2024, suivant le tableau comme suit :

SEILS MUNICIPAUX 2025

CHEYSSIEU	JANVIER	AVRIL	JUIN	SEPT.
2025	8 000€	14 142.65 €	13 726.69 €	13 726.69 €
2026	8 000€	14 479.90 €	14 054.02 €	14 054.03 €

TOTAL ANNEES :

2025 = 49 596.03 €

2026 = 50 587.95 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2026.

Modification des statuts de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER CC) – toilettage des statuts

La Communauté de communes par délibération n°2024-344 du 16 décembre 2024, s'est prononcée sur une modification statutaire. Pour rappel, les statuts de la Communauté de communes EBER CC ont été approuvés par délibérations des conseils communautaires de la Communauté de communes du Territoire de Beaurepaire et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais courant 2018. Un arrêté préfectoral n°2018-12-10-004 en date du 10 décembre 2018 a acté de la fusion des deux intercommunalités et a entériné les statuts de la nouvelle intercommunalité EBER CC.

Depuis, des changements nécessitent la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de modification statutaire, notamment : Le remodelage de la rédaction des statuts afin de ne plus déparer les compétences ex CCTB et ex CCPR mais d'uniformiser la rédaction de ceux-ci pour plus de visibilité

L'article 13 de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a supprimé la catégorie des compétences dites « optionnelles ». Ce vocable a donc été supprimé. Désormais les Communautés de communes sont libres de choisir des compétences dites « supplémentaires » en plus des compétences obligatoires fixées par le CGCT.

L'ajout de la compétence relative à la centrale photovoltaïque au sol de St Alban du Rhône supérieure à 750 kWc.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à la majorité approuve la modification de statuts de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône telle que présentée ci-dessus.

Présentation du rapport de gestion des déchets 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Présentation du rapport d'activités des Eaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

Création d'un emploi permanent

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint technique territorial principal de 2eme classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet. Cette disposition prendra effet à compter du 1^{er} février 2025.

Marché de prestations de services SACPA

Le conseil municipal, après avoir délibéré, donne son accord pour reconduire le partenariat avec la société SACPA (marché de prestations de services portant sur la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale), domaine de Rabat à 47700 PINDERES, moyennant un forfait annuel de 1.03€ HT par an et par habitant à compter du 1^{er} janvier 2025.

Co-forêt encaissement chèque coupe de bois

Monsieur le Maire informe que l'entreprise COFORET est intervenue dans le cadre d'un chantier de coupe de bois sur la parcelle B319.

Le contrat d'apport de bois conclu avec COFORET a permis à la Commune de percevoir une rémunération à hauteur de 3 045.56 € TTC.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte l'encaissement du chèque.

Séance du 1 avril 2025

Approbation du compte financier unique (CFU)

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, 10 voix pour, 3 abstentions (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES), Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Cheyssieu suivant :

		Section fonctionnement	Section d'investissement
Réalizations de l'exercice	DEPENSES	512 249.93 €	1 009 199.49 €
	RECETTES	661 435.09 €	806 225.71 €

		Report en Section fonctionnement	Report en Section d'investissement
Report de l'exercice N-1	Report en 002	50 923.51	00.00
	Report en 001	0.00	363 424.06 €

Résultat de l'exercice en fonctionnement	200 108.67 €	
Résultat de l'exercice en d'investissement		160 450.28 €
Résultat cumulé de l'exercice		360 558.95 €

		Section fonctionnement	Section d'investissement
Restes à réaliser à reporter en N+1	DEPENSES	00.00	00.00
	RECETTES	00.00	320 744.00 €
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	00.00	320 744.00 €

Affectation du résultat de l'exercice 2024

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024, Constatant que le compte financier unique de la Commune fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : + 200 108.67 €
- un excédent d'investissement de : + 160 450.28 €
- un excédent de financement sur les restes à réaliser de 320 744.00 €

Décide d'affecter par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES), le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 149 185.16€
Résultat antérieur reporté	+ 50 923.51 €
Résultat à affecter	+ 200 108.67 €

Solde d'exécution d'investissement :

Résultat d'investissement de l'exercice	202 973.78 €
Résultat antérieur reporté	+ 363 424.06 €
Résultat d'investissement de clôture	+ 160 450.28 €

Affectation

- Report en fonctionnement R 002 : 50 108.67 €
- Report du solde d'exécution d'investissement en R001 : 160 450.28 €
- Affectation en réserve R 1068 en investissement 150 000.00 €

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

2024	TH : 7.44 %	TFB : 29.37 %	TFPNB : 54.42 %
2025 :	TH : 7.81 %	TFB : 29.37 %	TFPNB : 54.42 %

TFB= Taxe sur Foncier Bâti

TFNB= Taxe sur Foncier Non Bâti

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES) la modification des taux.

Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour et 3 abstentions des suffrages exprimés :

Autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé pour tous les budgets soumis à cette instruction,

Précise que Monsieur le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits dans le cadre du relevé de décisions lors de la plus proche séance.

Budget Primitif 2025

Après en avoir délibéré, décide d'adopter, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES), le Budget Primitif pour l'exercice 2025 tel que décrit dans le document annexé :

-au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

-au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Le Budget Primitif pour l'exercice 2025 est équilibré en dépenses et recettes aux montants de :

670 832.67 € en section de fonctionnement

928 291.28 € en section d'investissement

TE38 amortissement des subventions d'équipements

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, fixe la durée d'amortissement des subventions d'équipements versées au TE 38 à compter du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

Objet des travaux	Montant à amortir au 1 ^{er} /01/2025	Durée d'amortissement possible
EP rénovation Tr 1	633.00€	10 ans
TOTAL	633.00€	10 ans

L'inscription des crédits nécessaires à l'article 681 – chapitre 042 en dépense de fonctionnement et à l'article 28041582 – chapitre 040 en recettes d'investissement ont été prévus au BP.

Complément d'aménagement du plateau sportif : demande de subvention auprès du Département

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet présenté estimé à 140 000 € HT, approuve le plan de financement suivant :

Financement	Montant de la Subvention
Département (30 % du montant subventionnable)	42 000.00 €
Région (20 %)	28 000.00 €
Agence Nationale du Sport	28 000.00 €
Sous total des subventions publiques	98 000.00 €
Autofinancement	42 000.00 €
Total	140 000.00 €

SEILS MUNICIPAUX 2025

Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Département

Complément d'aménagement du plateau sportif : demande de subvention auprès de la Région

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet présenté estimé à 140 000€ HT, approuve le plan de financement exposé et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région.

Complément d'aménagement du plateau sportif : demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation du projet présenté estimé à 140 000€ HT, approuve le plan de financement exposé et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Tarifs des accueils périscolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 contre (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES), valide la nouvelle proposition de tarifs des accueils périscolaires.

Maintien du tarif appliqué en 2024, mais un tarif différent pour les familles extérieures à la commune suivant le tableau ci-dessous.

TARIFS 2020 (gestion commune- vente au ticket)	Quotients Familiaux	TARIFS (1/2Heure) HABITANTS DE LA COMMUNE	TARIFS (1/2Heure) COMMUNES EXTERIEURES
¼ h : 0.55€	< 550	0.96 €	1.15 €
½ h : 1.10€	De 551 à 620	1.15 €	1.38 €
1h : 2.20€	De 621 à 900	1.26 €	1.51 €
	De 9001 à 1500	1.33 €	1.59 €
	+ 1500	1.51 €	1.81 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 contre (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES), valide la nouvelle proposition de tarifs pour la restauration scolaire.

A ce jour, le prix du repas facturé par le traiteur à la commune est de 3.90€.

Ce tarif suivra les variations appliquées par le traiteur sur le prix du repas, conformément au règlement du marché.

Le nouveau tarif sera appliqué aux familles à la rentrée des vacances scolaires, venant immédiatement après la modification du prix.

Repas tarif enfant : 3.90 €

Repas tarif adulte : 6.00 €

Inscription hors délai : 5.00 €

Panier Repas (PAI) : 2.50 €

Tarif enfant extérieur à la commune : 5.00€ (délibération 2021 06 003 du 17 juin 2021),

Ces modifications seront applicables dès la rentrée scolaire de septembre 2025.

Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

Après présentation des documents, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

Commission logements – Annule et Remplace la délibération 2024 11 004

Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Il est donc proposé à M. Angel Manuel VALVIDARES MONTES d'intégrer cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 13 voix pour et 1 abstention (M. Emmanuel MONTAGNON).

Elit la liste pour faire partie, avec le Maire, Président de droit de la commission logements.

M. Emmanuel MONTAGNON,

Mme Béatrice SONNIER,

Mme Annie THABARET

Mme Lilah BRAIK,

M. Jacky ROUSSET,

M. Angel Manuel VALVIDARES MONTES

Séance du 25 juin 2025

Complément d'aménagement du plateau sportif : choix de l'entreprise

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises. Les entreprises ont fait des propositions de prix sur des padels acier.

L'entreprise « les Tennis Daniel Roux » a proposé une option padel aluminium pour un montant de 98 320 € HT.

Les devis reçus :

Les tennis Daniel ROUX	90 750.00 € HT padel acier
SPTM	106 892.00 € HT padel acier
PERTICOZ	109 526.14 € HT padel acier

Le conseil municipal choisit l'option padel aluminium pour un montant de 98 320 € HT.

Le conseil municipal décide par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES) de retenir l'entreprise « Les Tennis de Daniel ROUX » et autorise M. Le Maire à signer le devis correspondant.

Séance du 25 juin 2025

Espace co-working : bail dérogatoire

Le conseil municipal, décide : Par 11voix POUR et 3 ABSTENTIONS
Article 1 : Il est autorisé la signature d'un bail dérogatoire d'une durée de deux ans, à compter du 1^{er} juillet 2025, pour s'achever le 30 juin 2027. A l'expiration de la durée de deux ans les parties ne peuvent conclure un nouveau bail dérogatoire pour exploiter le même fonds dans les mêmes locaux.

Article 2 : Le bail est consenti pour un loyer mensuel de 760.00€ charges comprises, minoré à 410.00€ du 1/07/2025 au 30/10/2025, (montant des charges 60.00€).

Article 3 : Aucun délai de prévenance, hormis l'antériorité du congé au regard de l'expiration du bail, n'est imposé « au propriétaire ». Si, à l'expiration des 2 ans, et au plus tard à l'issue d'un délai d'un mois à compter de l'échéance, le « preneur » reste et est laissé en possession, il s'opère un nouveau bail dont l'effet est réglé par les dispositions du statut des baux commerciaux.

Séance du 17 septembre 2025

Création d'un poste de rédacteur territorial

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 12 voix pour et 3 abstentions (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES), la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 11 septembre 2025.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Interventions musicales en milieu scolaire pour l'année scolaire 2025-2026

Après avoir entendu l'exposé de la charte, le conseil municipal, valide à l'unanimité les interventions musicales en milieu scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 à l'ensemble des classes, à raison de 3h/semaine sur une durée de 18 semaines soit un montant de 3 672.00€.

Subventions communales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu des éléments présentés, a adopté à l'unanimité les subventions établies comme suit pour l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	2025/2026
AKOF TOGO	100.00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	100.00 €
ASC	380.00 €
SOU DES ECOLES	380.00 €
VIVA DIMI	50.00 €
FIT VAREZE	100.00 €
TOTAL	1 110.00 €

Séance du 5 novembre 2025

Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'Entre Bièvre et Rhône – Avis de la commune de Cheyssieu

Le PLUi permet de poser les grandes orientations stratégiques de la Communauté de communes en matière de développement économique, d'habitat, de mobilité, et expose son ambition pour limiter l'artificialisation des sols et pour préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire de l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 11 voix pour : émet un avis favorable au projet de PLUi, sur les dispositions du règlement et sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation qui concerne la commune directement ; Émet 3 voix contre au projet de PLUi, sans remarque. (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES)

Santé – social : Renouvellement de la convention pluriannuelle avec la MSA pour le bus itinérant France Services

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, à l'unanimité Approuve le renouvellement de la convention bus France Service MSA pour une durée de 4 années 2025-2029 avec une clause de revoyure en 2027.

Valide l'accueil d'une permanence supplémentaire en alternance sur les Communes d'Auberives-sur-Varèze et Monsteroux-Milieu.

Approuve la prise en charge financière par EBER CC à hauteur de 22 500,00 € par an pour 6 permanences sur le territoire.

Prend acte que l'engagement d'EBER CC de la commune est conditionné à l'engagement concordant des communes du territoire pour un montant de 300 € par an hors Péage de Roussillon et Roussillon.

Programme de Réussite Educative (PRE) : avenant à la convention pluriannuelle de partenariat et de financement avec EBER CC.

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal :

- Approuve l'avenant 1 à la convention de partenariat et de financement pour le Programme de Réussite Educative.

L'article 4 « Durée de la convention » est modifié en ces termes : La convention est prolongée d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

- Valide la contribution de la commune de Cheyssieu à hauteur de 0,50 € par habitant pour l'année 2026.

Redevance d'occupation du domaine public par les commerces

Le conseil décide, à l'unanimité, de fixer les redevances de la façon suivante :

Redevance d'occupation de l'espace public des dépendances du domaine public communal : Terrasse ouverte avec installation amovible sur une surface de 15m2 pour un montant de 15.00 € mensuel pour la période de décembre 2025 à décembre 2026.

Logements communaux, charges locatives

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, valide par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme Isabelle BOZON, Mme Ouerda KABIR, Mr Angel Manuel VALVIDARES MONTES), le montant des charges mensuelles à 60.00 €.

SEILS MUNICIPAUX 2025

Entretien chauffe-eau thermodynamique + chaudière électrique + groupe	3 276.24 € TTC
Electricité compteur général	309.00 € TTC
TOTAL	3 585.24 € TTC

3 585.24 / 12 mois = 298.77 € mensuel

298.77 € / 5 locataires = 59.75€ arrondi à 60.00 €

Mise à disposition de la salle d'animation, route de la Varèze, dans le cadre de la campagne électorale en vue des élections municipales de 2026 et de toutes autres élections.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

Article 1 : La mise à disposition des salles sera attribuée, à titre gratuit, à toute liste officiellement déclarée qui en fera la demande, dans la limite de 3 réunions par scrutin ou scrutins multiples ayant lieu même jour, de 19h00 à 22h00 (jours ouverts sauf vendredi, samedi et dimanche).

Article 2 : Les mises à disposition de la salle municipale ne pourront être accordées que si elles sont disponibles et compatibles avec les nécessités liées à l'administration des propriétés communales, au fonctionnement des services et au maintien de l'ordre public.

Article 3 : Toute demande devra :

Être effectuée en format papier à l'adresse de la mairie : 94 Route de la Brûla 38550 CHEYSSIEU ;

Préciser la date de réunion souhaitée ;

Parvenir en mairie au moins deux semaines avant la date prévue de la réunion ;

Être préalablement validée par la signature d'un contrat de location

Article 4 : La remise des clés se fera à partir de 18h30 et les clés seront restituées au plus tard à 23h00, après la remise en état de la salle.

Article 5 : En cas de conflit entre plusieurs demandes de réservations de salle pour des candidats différents, la réservation sera accordée en fonction de l'antériorité de la demande, la demande la plus ancienne étant prioritaire.

Séance du 17 décembre 2025

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2026

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunts ») = 812 250.49 €
Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 203 062.62 € soit 25 % de 812 250.49 €

Afin de permettre à la commune de procéder à une continuité de paiement dès le 1^{er} janvier 2026, Monsieur le Maire propose d'approuver les ouvertures anticipées des crédits d'investissements.

Le conseil après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 2 abstentions (Mme Bozon, M. Valvidarès Montès).

Autorise, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal dans les conditions exposées ci-dessus.

Suppression de poste

Compte tenu de la création du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet, en date du 21 janvier 2025, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix « pour » décide :

1. La suppression de l'emploi d'adjoint technique territorial à temps complet.

2. De modifier comme suit le tableau des emplois :

Emploi	Grade(s)	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdo
Secrétaire générale de mairie	Rédacteur	B	1	1	TC
Adjoint technique territorial	Adjoint technique	C	1	0	TC
Adjoint technique principal	Adjoint technique	C	0	1	TC
Atsem	Atsem principale 2 ^{ème} classe	C	1	1	TNC
Agent périscolaire	Contractuel	C	2	2	TNC

Modalités d'attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP):

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, décide des dispositions suivantes :

Verser un régime indemnitaire à l'ensemble des agents.

Instaurer un système lisible et transparent,

Prendre en compte les responsabilités liées aux postes occupés, indépendamment des grades et de la situation statutaire des agents.

Attribution d'un fonds de secours exceptionnel à une famille sinistrée suite à un incendie

Considérant que l'incendie survenu le 08 décembre 2025 a causé la perte de l'habitation principale des intéressés,

Considérant que cette situation constitue un évènement exceptionnel et imprévisible.

Considérant qu'il appartient à la collectivité d'exprimer sa solidarité envers les habitants sinistrés.

Le conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité, à M. Morel et à Mme Carron une aide financière d'un montant de 2 000.00 € au titre du fonds de secours destiné aux habitants victimes de sinistres.

Bail précaire dérogatoire

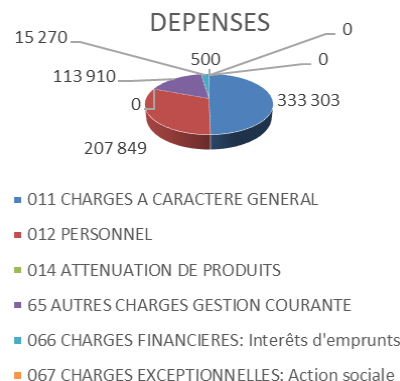
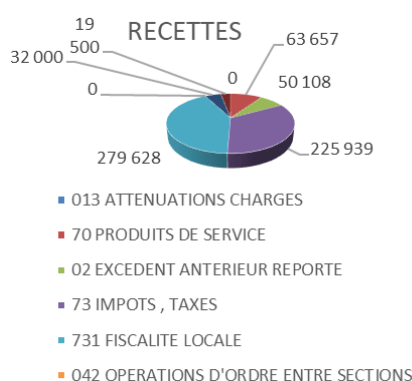
Considérant que Mme Carron exerce son activité professionnelle à son domicile et que suite à l'incendie, elle ne dispose plus de locaux, le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de location d'un local communal au sein du bâtiment multi-accueil situé 41 route des écoles :

Bail dérogatoire précaire pour une durée d'un an à compter du 05/01/2026

Montant du loyer : 100.00€ mensuel

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

DEPENSES			RECETTES		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	333 303	49,69%	013 ATTENUATIONS CHARGES	0	0,00%
012 PERSONNEL	207 849	30,98%	70 PRODUITS DE SERVICE	63 657	9,49%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	0		02 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	50 108	7,47%
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	113 910	16,98%	73 IMPOTS , TAXES	225 939	33,68%
066 CHARGES FINANCIERES: Interêts d'emprunts	15 270	2,28%	731 FISCALITE LOCALE	279 628	41,68%
067 CHARGES EXCEPTIONNELLES: Action sociale	500	0,07%	042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0	
022 DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	0		75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	32 000	4,77%
023 VIREMENT A SECTION D'INVESTISSEMENT	0		74 DOTATIONS et PARTICIPATIONS et FCTVA	19 500	2,91%
TOTAL DEPENSES	670 832	100%	TOTAL RECETTES	670 832	100%



BUDGET D' INVESTISSEMENT 2025

DEPENSES			RECETTES		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (frais études)	14 670	2,08%	13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Etat, Département, EBER)	320 700	45,42%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT : ECLAIRAGE PUBLIC	37 863	5,36%			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Travaux stade, éclairage, matériels)	236 000	33,42%	16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0,00%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS (travaux multiaccueil)	225 000	31,86%	10 FONDS DIVERS VERSEMENT FCTVA	225 000	31,86%
16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS (Capital)	116 040	16,43%	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0	0,00%
40 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	76 577	0,15%	021 VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	0	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0	0,00%	040 CONCESSIONS	0	
			001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE	160 450	22,72%
TOTAL DEPENSES	706 150	89%	TOTAL RECETTES	706 150	100%

PRESENTATION BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Redevances et droits des services périscolaires, concessions dans les cimetières, locations), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Pour rappel : Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aux communes

- DGF 2014 : 81 694.00€
- DGF 2020 : 22 551.00€
- DGF 2021 : 16 827.00€
- DGF 2022 : 11 497.00€
- DGF 2023 : 12 077.00 €
- DGF 2024 : 11 814.00 €



FISCALITE :

Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2025 introduit plusieurs mesures significatives impactant les collectivités territoriales dans un contexte de redressement des finances publiques.

Fiscalité locale : montant 2024 : 274 104.00€. Prévision 2025 : revalorisation des bases 1.71 % montant attendu pour 2025 : 279 628€.

Taux imposition 2024 :

- . Taxe d'habitation : 7.44% pour les résidences secondaires
- . Taxe foncière sur le bâti : 29.37 %
- . Taxe foncière sur le non bâti : 54.42 %

Taux imposition votés pour 2025 :

- . Taxe d'habitation : 7.81% pour les résidences secondaires
- . Taxe foncière sur le bâti : 29.37 %
- . Taxe foncière sur le non bâti : 54.42 %

FCTVA : le taux de remboursement du Fonds de Compensation pour la TVA a été maintenu à 16.4 % .

INVESTISSEMENT :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

Boucherie - Charcuterie
Traiteur
PASCAL CRUCHÉ
plats cuisinés à emporter
BUFFETS - MARIAGES - BANQUETS
Portage de repas à domicile

ASSIEU 4 rue de la Varèze - Tél : 04 74 84 42 03
Email : pascal.cruche@orange.fr

votre magasin vous accueille
du lundi au samedi le dimanche
8h00 à 20h00 9h00 à 12h30

Nouveaux services!!!
retrait d'espèces en magasin
paiement carburant en espèce

Utile
Auberives-sur-Varèze

FDJ loto/jeux à gratter
location La station
gaz toutes marques
KÄRCHER
LA POSTE RELAIS

60 route de la Pêche 38550 Auberives-sur-Varèze 04-74-79-92-66

Vincent TAMMUZZO
06.65.01.08.24
green.services.isere@gmail.com

GREEN SERVICES
Espaces verts - Bois de chauffage

Green Services 35 route des îles 38550 ST MAURICE L'EXIL

GP
MAISON
PIATON
ARTISAN BOUCHER

Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais

La Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais comprend douze villes ou villages

COMPOSITION de la Paroisse :

Prêtre Modérateur Curé :

Père Armand MOUDILLOU

Prêtres Coopérateurs :

Père Aimé -Fulbert MALELA

Père Paul KONKOBO, également étudiant à la faculté de théologie de Lyon.

Diacon :

Thierry MERLE.

Équipe Paroissiale : Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon, Christine Javayon, Christine Despres, Nelly Audoual, Patrick Bouchard, Jean-Noël Germain.

POUR LES CEREMONIES

Pour le Baptême : permanence à la Maison Paroissiale le mardi matin (prévoir la demande au minimum trois mois à l'avance). Vous serez invités à participer une rencontre (de 20 h à 22 h) avec d'autres parents, puis une autre, juste avec le célébrant. Vous pouvez dorénavant faire cette demande directement sur le site de la paroisse à la rubrique « je souhaite »

Pour le Mariage : Prendre contact au 06 62 83 07 91 (démarche à effectuer dès la prise de votre décision pour un mariage à l'église afin de réserver la date et le lieu de célébration). Vous trouverez sur le site de la paroisse toutes les informations pour la préparation à ce sacrement.

Pour les Funérailles : la famille contacte l'entreprise de pompes funèbres qui se met en rapport avec la Paroisse. Préparation de la cérémonie avec la famille par une équipe de laïcs qui vous contacte, et en lien avec le célébrant.

Pour la Catéchèse Primaire et l'aumônerie : contact à la maison paroissiale.

POUR NOUS CONTACTER :

Maison Paroissiale :

13 Rue du puits sans tour

38550 Péage de Roussillon

(nouvelle adresse)

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur

Accueil : Du lundi au samedi de 9h à 11h

Courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr

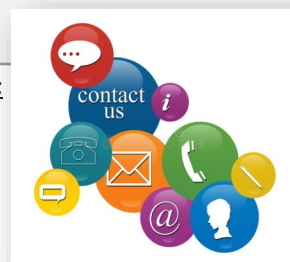
Service communication : communication@pspepr.fr

Site internet : <http://www.pspepr.fr>

Site du diocèse : <http://diocese-grenoble-vienne.fr>

Si vous ne pouvez pas prendre contact directement les jours concernés, vous pouvez soit :

Laisser un message sur le répondeur en veillant à laisser vos coordonnées téléphoniques au : **04 74 86 29 57**



Nouvelles de la paroisse

En septembre 2026, père Paul ne sera plus avec nous et donc nous n'aurons plus que 2 prêtres.

Après réflexions, pour anticiper cette situation et éventuellement apporter quelques aménagements, les prêtres, diacre et membres de l'équipe paroissiale ont proposé :

Pour les messes dominicales trois lieux fixes :

Le samedi à **18 h** à la **Chapelle des Cités** à Roussillon

Le dimanche à **9 h** à **Saint Clair du Rhône**

10 h 45 à Anjou

Dans les autres clochers sauf Péage de Roussillon

Messes de proximité où le curé sera présent pour la journée et où seront invités les nouveaux baptisés, les mariés et familles des défunts du clocher :

- 1 au printemps (avril, mai ou juin) et 1 en automne
- Messe du st patron du clocher Cheyssieu 14 Août et 8 décembre.
- Messe d'événement (fête du village, ...)

Pour le Péage de Roussillon, ne seront célébrées que les fêtes principales (Noël, Pâques, Pentecôte, Toussaint.... et les autres fêtes dont la date est en semaine.

D'autre part, tous les seconds samedis du mois en l'église Notre Dame des cités a lieu une messe de louange, pour les jeunes (ados, parents, enfants...) et par les jeunes. Cette messe est célébrée par le père Armand.

Nous n'oublions pas les prêtres qui ont passé du temps avec nous. Pères Érasme et Basile sont rentrés dans leur pays le République démocratique du Congo (Kinshasa). Avec la guerre qui sévit dans leur pays et ceux environnants, ils sont confrontés à des afflux massifs de réfugiés. Ils les ont accueillis dans leur séminaire. Sachant cette situation difficile, nous avons profité du temps de l'Avent, temps de partage pour faire une collecte dans toutes nos églises. Nous leur avons fait parvenir la somme de 1580 € qui pour eux représentent une petite fortune.

CHEYSSIEU

Dans notre église, nous avons eu la joie d'accueillir, Adèle, Maé, Mia, Eve, Marius et Elisa pour leur baptême, et Sarah et Anthony pour leur mariage.

Nous avons accompagné pour leurs funérailles, Blaise Villanova, Michèle Robin, Monique Tabet.

Le 8 décembre 2025, lors de la messe en l'honneur de la Vierge Marie, Une statue de Jésus Sacré-Cœur (restaurée par des artistes et artisans locaux), et ce à l'initiative des parents de Dimitri Derderian a été présentée. Elle retournera dans son église du village « les Albert » pour l'Epiphanie 2026.

De la part du père Armand,

« Merci à nos élus pour leur engagement et leur dévouement »

Nous vous souhaitons une belle année 2026.

Que la paix règne sur notre monde, dans nos familles et dans nos cœurs



La main gauche en céramique réalisée par
Bénédicte Clavagnier-Jury de Chonas
La peinture par Claire Genthon



....HAUTERIVES
espaces
groupe espaces
bien s'entourer pour mieux se protéger

ZA les Gonnets Nord - BP2 - 26390 HAUTERIVES
Tél. : 04 75 68 56 60 - Fax : 04 75 68 89 06
www.groupe-espaces.com - mail : hauterives@espaces.fr



MARRON
Frères Depuis 1945

PLATRERIE - PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols et murs

38200 JARDIN - Tél. 04-74-85-41-78

www.marronfreres.fr - mail : contact@marronfreres.fr



L'Essentiel
Coworking
Provoquez votre réussite

Bureaux privés - Salles de réunion - Open Space
Salaise-sur-sanne - Vienne - Cheyssieu - Ampuis

www.lessentiel-coworking.com
espace@lessentiel-coworking.com | annelaure@lessentiel-coworking.com

CHEYSSIEU 38550
TOUTES DISTANCES
TAXI CONVENTIONNÉ CPAM
GARE, HOPITAUX, CHIMIO, RAYONS, DIALYSE

TEN TAXI

24H/24
7J/7



Commune de rattachement : Cheyssieu
jentaxi.piroird@gmail.com
06 29 59 44 38



C.M.S
Concept Metal Services

Construction métallique / Serrurerie -
Métallerie

SARRAS (07) - Tél : 04 75 03 32 27 -
www.concept-metal-services.fr



VISION MANAGER
REVELEUR DE PERFORMANCE

Sandrine TAGLI PAGNARD
Téléphone 04 74 54 10 71 - Mobile 07 71 26 39 15
sandrine.tagli@vision-manager.fr - www.vision-manager.fr

Conseil, formation, accompagnement, médiation professionnelle
Spécialisé en organisation managériale, qualité relationnelle et prévention des RPS
Bureaux et salle de formation : 18 rue des Castors 38150 SALAISE SUR SANNE



Semaine de l'environnement 2025

14eme EDITION !

La 14^e édition de la semaine environnement de la vallée de la Varèze s'est organisée du mardi 1 au dimanche 6 avril 2025. Bénévoles et salariés du CS OVIV, en partenariat avec les 7 communes de la vallée de la Varèze, ont proposé tous les soirs de la semaine des rencontres sur des thématiques différentes. Nous ne pouvons que regretter que, malgré les sujets pertinents abordés, et la qualité des intervenants, la présence des habitants n'a été que très relative à ces ateliers. L'information a pourtant été largement relayée dans le Dauphiné Libéré ainsi que sur les panneaux d'affichage municipaux.

Le mardi 1^{er} avril avait lieu dans la salle des fêtes de Chalon la projection d'un film sur l'environnement : *Castor, la force de la nature*. Suivi d'un débat avec la participation du photographe du film, plongeur en apnée et cinéaste, Rémi Masson. 22 personnes étaient présentes autour d'Yves Grenouiller, Président de l'OVIV et Elisabeth Tyrode, maire de Chalon.



Le mercredi 2 avril, la caravane de la biodiversité du Parc du Pilat a été accueillie à la salle d'animation de Cheyssieu. En début de soirée, Axel Monteyremard, Vice-Président d'Entre Bièvre Et Rhône (EBER) en charge de l'environnement et de la transition énergétique a évoqué les défis concernant nos poubelles vertes et comment les réduire, avec un plan d'actions dynamique d'EBER et des solutions faciles à mettre en place dans chaque foyer du territoire.



Le vendredi 4 avril avait lieu une visite de la ferme de Contrevents pendant le marché bio fermier hebdomadaire avec pour thème : *l'agroforesterie et la plantation de haies*.

La semaine s'est terminée par une « matinée village propre » dans chaque commune de la vallée afin de nettoyer les bords de routes et de chemins, le samedi 5 avril au matin. A Cheyssieu, les chasseurs ont été nombreux à rejoindre le collectif de bénévoles et d'élus : ce sont plus de 35 personnes qui ont arpentés toutes les rues et chemins pour un nettoyage de printemps du village.



A 11H, un apéritif convivial a réuni de très nombreux participants au jardin du bois marquis à Vernioz où Christian Peyron, fondateur, a pu transmettre sa passion et faire visiter les coins cachés du jardin.... Le dimanche, l'association prêle proposait une découverte de la faune et la flore à l'ENS (Espace Naturel Sensible) de la Sanne amont de Montseveroux.



DATE A RETENIR !

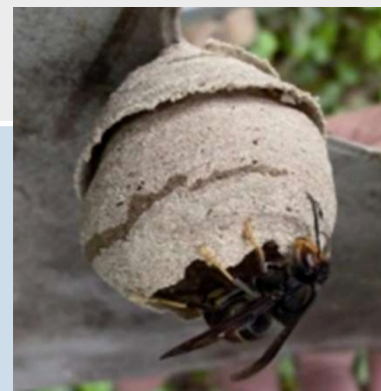
La semaine de l'environnement de la vallée de la Varèze portée par le CS OVIV aura lieu du 31 mars au 04 avril 2026.

Les défenseurs de notre environnement et de notre qualité de vie, sont largement conviés à participer à l'action 2026 :

« Tous responsables de notre territoire de vie »

Frelon Asiatique

En 2025, ce sont 6 nids sur la commune qui ont été déclarés sur le site frelonsasiatiques.fr : montée des Rossières, impasse du pressoir, route du Pilat (2), chemin du Suzon, route du moulin. Ils ont été aperçus à partir de la mi-octobre lorsque le feuillage commence à tomber. La saison étant bien avancée, les nids n'étaient plus actifs et un seul a été détruit par un professionnel à la demande d'un particulier. **Si vous en avez observé d'autres près de chez vous merci d'en informer la plateforme .** En début de saison, aux premiers beaux jours, quand l'air commence à se réchauffer, les **fémmelles fécondées**, appelées **gynes**, commencent à **sortir de leur hibernation**. La municipalité prévoit de mettre en place un piégeage des femelles dès les premiers beaux jours de février 2026.



A quelle période piéger ?

Dès que les températures sont supérieures à 12°, les fondatrices sortent de l'hivernage et recherchent de la nourriture

Attention : février est une simple indication

Il faut placer les pièges dans un rayon de 300m des nids observés l'année d'avant et lorsque les arbres fruitiers ou les haies sont en fleurs et que les températures se sont stabilisées autour de 12 – 15° depuis plusieurs jours.

Quels pièges utiliser ?

Vous pouvez vous procurer un piège acheté en jardinerie qui capture les guêpes et les frelons.

Remplissez les d'une solution adaptée du commerce ou en réalisant le mélange de :

1/3 sirop de fruits

1/3 bière

1/3 vin blanc



Ambroisie : Expérimentation Ophraella

Lutte contre l'ambroisie :

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen, émis en fin d'été, est fortement allergisant. Agir contre son expansion requiert l'implication de tous. Entre Bièvre et Rhône participe à la lutte contre la propagation de cette plante, en lien avec le réseau de référents ambroisie des communes et la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

En Auvergne-Rhône-Alpes, environ 690 000 personnes ont besoin de soins liés à l'allergie au pollen d'ambroisie, ce qui représente un coût de 26,4 millions d'euros ! 1 plant d'ambroisie= « 3000 graines= 1 milliard de grains de pollen.

Ophraella communica, un auxiliaire très efficace

Ophraella communica, la chrysomèle de l'ambroisie, a été détectée pour la première fois en France en août 2023, dans la région AURA! Et notamment sur l'Est Lyonnais.

Elle est originaire d'Amérique du Nord et a été accidentellement introduite

en 2013 dans le nord de l'Italie, se dispersant rapidement en Europe. Elle se nourrit exclusivement d'ambroisie à feuilles d'armoïse.

En 2024 et 2025, le réseau des référents communaux d'EBER a mené un recensement expérimental de cet insecte sur notre territoire, sous le contrôle et l'accompagnement de l'INRAE (institut national de la recherche agricole et environnementale) et de l'ARS (agence régionale de la santé).

Ainsi, Ophraella a été observé à différents stades avec une augmentation fulgurante. Un lâcher à but inoculatif a été réalisé avec succès cette année, sur plusieurs parcelles de l'Allier.

L'INRAE rappelle :

- que cet insecte a pour particularité de se nourrir exclusivement d'ambroisie à feuilles d'armoïse ;
- qu'à terme, ce travail de recensement permettra d'affiner les conditions de réalisation de la lutte biologique en identifiant des zones où des lâchers d'ophraella seront nécessaires.



TRAVAUX

AMENAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE :

Un espace plus sûr et convivial pour nos enfants

Afin d'assurer la sécurité de nos écoliers, des travaux d'aménagement ont été réalisés durant l'été. Ces améliorations comprennent la mise en place de trottoirs en enrobé pris en charge par la CC EBER, la réalisation de revêtements spécifiques signalétiques, la pose de poteaux de protection et la signalétique au sol. La place est désormais en « voie partagée », offrant la priorité aux piétons et aux modes de déplacement doux.

Le projet vise à :

- Sécuriser le cheminement des enfants à proximité immédiate de l'école.
- Créer une zone apaisée pour les élèves en attente, sans stationnement automobile.
- Conserver les arbres et espaces verts tout en améliorant l'accessibilité PMR.
- Installer des barrières anti-stationnement de manière harmonieuse.

Reprendre le trottoir devant l'église en enrobé noir pour un cheminement fluide.



Des aménagements concrets :

- Côté Est : élargissement du trottoir à 1,40 m, reprise du revêtement en enrobé noir, suppression du marquage du passage piéton pour un cheminement direct vers l'école.

- Côté Ouest : prolongement de la surface enrobée pour rejoindre le passage piéton.

Parvis de l'école : suppression des bordures béton, création d'une rampe PMR (< 5%), déplacement de la place PMR vers le parking ouest, installation de barrières et potelets pour interdire le stationnement.

Pour rendre ce lieu agréable et attractif, la commune a choisi des marquages en résine pour matérialiser le cheminement jusqu'aux classes – ce que les enfants appellent déjà « les empreintes de dinosaures » ! Une rose des vents et une marelle viendront également agrémenter l'ensemble.

- Coût total des travaux pour la commune : 14 756,40 €.
- Travaux réalisés par : l'entreprise Helios.
- Aménagements paysagés coté Est et autour du platane côté Ouest, qui seront réalisés dans les prochains jours.

Partenariat :

EBER prend en charge les travaux de reprofilage des enrobés et des bordures.

Avec ces aménagements, la municipalité réaffirme son engagement pour la sécurité, l'accessibilité et la convivialité de notre village.

Un projet qui allie fonctionnalité et plaisir pour le bien-être de nos enfants et de tous les habitants !



MESSAGE D'UNE MAMAN D'ELEVE :

« Les travaux réalisés devant l'école facilitent les trajets à pied, en effet, les trottoirs sont plus agréables et d'une largeur suffisante.
Ce matin, quelle belle surprise pour les enfants de découvrir la petite marelle. Le revêtement qui si je comprends bien permet une meilleure adhérence et évite les glissades et peut être favorise l'écoulement des eaux de pluie.
Le côté décoratif est appréciable également.
Merci pour cela. »

TRAVAUX

CREATION PADEL BASKET 3X3

La commune de Cheyssieu possède des équipements sportifs, route de la Varèze et notamment un terrain de tennis. Le terrain de tennis étant devenu obsolète, la municipalité a fait le choix de le transformer par la création d'un terrain de padel et d'un terrain de basket 3X3. Ils viennent compléter l'espace ludique et sportif tout à fait remarquable pour une commune de notre taille. Lieu très prisé des familles, y compris par les habitants des communes voisines. Ce complément d'équipement élargit les possibilités de pratiques sportives.

La délibération en date du 25 juin 2025 octroie les travaux à l'entreprise « les Tennis Daniel Roux » pour la confection du terrain de padel et du terrain de basket. Les compléments de jeux sont à l'étude (table de ping-pong / Teqball / ou éventuellement sanitaire) .

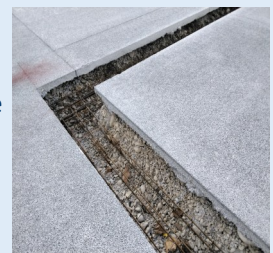
Tennis Roux : création Padel et basket 3X3 : 98 320.00€ HT

Espaces : clôture, complément barreaudage : 8 047.50€ HT

Avant le démarrage des travaux, les élus de la majorité ont démonté la clôture du terrain de tennis ce qui a permis de faire une économie de 1100 €HT.

Créer un terrain de padel fait appel à plusieurs étapes différentes et bien spécialisées.

- Après un état des lieux (mesures topographiques), la première étape consiste en la création de dalles drainantes et poreuses avec la pose de drains, regards, fourreaux d'éclairage, coulage des longrines, mise en œuvre d'une couche drainante en cailloux, et réalisation d'un béton poreux.
- Après avoir contrôlé et réceptionné les longrines, la pose de la structure peut démarrer par la pose des poteaux d'angle, des poteaux intermédiaires, suivi par les grilles en treillis soudé, puis enfin la pose des verres. La dernière étape est la pose des mats permettant de recevoir les projecteurs.



- Vient ensuite la pose d'un gazon synthétique, cela assure un revêtement facile d'entretien et en parfait état toute l'année. Le gazon synthétique propose un grand confort de jeu en optimisant le rebond et les trajectoires de balle. Il faut également savoir que le sable en surface est un atout pour le court de padel : il rend le jeu plus rapide, il permet aux balles de fuser et de bien rebondir et permet aux joueurs de réaliser des glissades sans risque. Le sable empêche aussi l'accumulation d'humidité sur la surface et permet d'assurer sa durabilité.



Tout aussi important que les éléments cités précédemment, l'éclairage est la touche finale qui vient finaliser le projet, utilisation de projecteurs à leds répartis de façon à obtenir la meilleure uniformité d'éclairage en évitant les zones d'ombres.

Les travaux du terrain de padel et du terrain de basket sont en cours de finalisation.

Un panneau à l'entrée du terrain rappelle les règles du jeu. Pour l'ensemble de l'équipement et en particulier pour le terrain de basket, la saison hivernale ne permettant pas de réaliser la peinture au niveau du sol, elle sera appliquée dès que les températures seront compatibles avec le DTU. En attendant, une couche d'après a été passée et dès les prochains jours le padel et le basket 3x3 seront utilisables.



Le padel sera accessible sur réservation payante sur la plateforme « Ten'Up ». Dès qu'il sera opérationnel, vous en serez informé sur le site interne de la commune.

Des plages seront réservées pour l'école et les adolescents du village et du matériel sera mis à disposition pour l'initiation.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que ces nouveaux équipements soient utilisés dans le respect des règles de l'art.



En complément des travaux réalisés en 2024 sur les deux terrains de football, il a été procédé à un entretien avec regarnissage des terrains permettant d'installer des graminées résistantes à l'arrachement et au piétinement (dose : 12 à 15g/m²), sablage avec un sable siliceux roulé (40T), décompactage afin de créer des puits drainants sur une profondeur de 10 à 25 cm, à raison de 90 à 110 trous/m², brossage pour permettre au sable de descendre dans les perforations, et enfin placage devant les buts. Montant : 7 900 € HT Complété par la fertilisation des 2 terrains pour un montant de 2 725.00€ HT.

Dès la fin de ces travaux, il faut planifier les plages d'arrosage assurées par notre employé communal et les élus majoritaires.

Les investissements consentis permettent la classification du terrain d'honneur au niveau T6PN à l'échéance du 13/11/2035 et l'éclairage au niveau E6 LED à l'échéance du 13/11/2028 par la commission Régionale des Terrains et Installations Sportives. Montant : 180 €HT

TRAVAUX



Sécurité et vidéoprotection : un projet en marche

La sécurité des habitants et des infrastructures reste une priorité pour la municipalité. Suite au retour positif de l'État concernant un subventionnement possible via le dispositif DETR (Dotation pour Territoires Ruraux), les études de faisabilité et de phasage pour la mise en place d'un système de vidéoprotection débiteront d'ici la fin de l'année.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de sécurisation, qui comprend également :

L'installation d'un système PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) à l'école : Chaque enseignante dispose désormais d'une télécommande permettant le déclenchement d'alarmes spécifiques (intrusion ou risques technologiques). L'alerte est transmise directement au télésurveilleur, ainsi qu'à M. le Maire et à la mairie.

Les montant des travaux s'élèvent à 5 004,00 €, avec une maintenance annuelle de 295,00 € HT et les travaux ont été réalisés par Volfeu.

Les alarmes intrusion à l'école et à la mairie : École : 4 257,96 € Mairie : 2 292,36 €

Avec un abonnement télésurveillance de 30,00 €/mois par site. Ces travaux ont également été réalisés par l'entreprise Volfeu.

Ces dispositifs viennent garantir la sécurité de nos enfants, de nos équipes et de nos bâtiments. Ils marquent une avancée essentielle pour offrir à chacun un environnement serein et confortable au cœur de notre village.

L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE 100% LED.

Avec ce projet, la Commune fait le choix d'un éclairage plus performant, plus économique et durable, au service du sport local et du cadre de vie. Au cours de ce mandat, la commune a fait le choix de rétrofiter l'ensemble des luminaires existants en technologie LED, permettant à la commune d'être aujourd'hui 100 % équipée en LED.

Le rétrofit consiste à moderniser un équipement existant en remplaçant uniquement la source lumineuse et ses composants, tout en conservant le support et le luminaire en place.

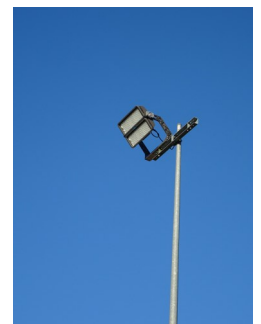
Cette solution évite un remplacement complet des installations.

Cette décision s'inscrit dans une démarche volontaire de transition énergétique, avec des bénéfices concrets pour la collectivité et ses habitants. La technologie LED permet de réduire significativement la consommation d'électricité, contribuant à la maîtrise durable des dépenses énergétiques et à la diminution de l'empreinte carbone de la commune.

Le choix du rétrofit a permis de limiter la production de déchets, de réduire l'impact environnemental des travaux et d'améliorer la qualité de l'éclairage public. L'éclairage est désormais plus fiable et mieux adapté aux usages.

Par ailleurs, les luminaires installés bénéficient d'un matériel garanti un an. À ce titre, ils seront exclus du contrat de maintenance en 2026, générant une économie de 7 € par luminaire sur l'année, venant s'ajouter aux économies d'énergie déjà réalisées.

À travers cette opération, le conseil municipal démontre qu'il est possible de concilier transition énergétique, amélioration du service public et rigueur budgétaire, au service de l'intérêt communal.



Le montant total des travaux s'élève à 64 303.94 €HT financés à 50 % par le Territoire d'Énergie Isère (TE38) soit un reste à charge pour la commune de 32 151.97 €HT, permettant à la commune de réaliser ce projet structurant dans des conditions financières maîtrisées.



**MINODIER
EGCM**

Energies renouvelables - Sanitaire
Chauffage - Climatisation - Electricité
Maintenance

26 - ANNEYRON 04 75 31 50 89
www.minodier-egcm.com

Auberge des Etangs

OUVERT TOUS LES JOURS

Propriétaire M^{me} CARIOU

38550 CHEYSSIEU ☎ 04 74 84 91 33

CAMPING - CARAVANING

PÊCHE
PÊCHE A LA MOUCHE
TERRASSE
JEUX DE BOULES





TRAVAUX

ECLAIRAGE AU STADE

La Commune a engagé le remplacement de l'éclairage du stade par des projecteurs à technologie LED. Ce choix s'inscrit dans une volonté de modernisation des équipements sportifs, tout en maîtrisant les dépenses publiques et en réduisant l'impact environnemental.

Un meilleur confort pour tous les usagers

Les nouveaux éclairages LED offrent une lumière plus homogène et plus performante. Ils améliorent nettement la visibilité pour les joueurs, les arbitres et les spectateurs, tout en assurant un excellent rendu des couleurs. L'allumage est instantané, sans temps de chauffe, ce qui apporte plus de souplesse dans l'utilisation du stade.

Des économies d'énergie importantes

La technologie LED permet de réduire fortement la consommation électrique, avec des économies pouvant atteindre 50 à 70 % par rapport aux anciens équipements. Cette baisse de consommation se traduit directement par une diminution des coûts de fonctionnement pour la collectivité.

Moins d'entretien, plus de fiabilité

Les projecteurs LED ont une durée de vie bien supérieure aux éclairages traditionnels. Ils nécessitent moins d'interventions de maintenance, souvent complexes et coûteuses sur ce type d'installation, ce qui garantit une meilleure fiabilité dans le temps.

Un équipement plus respectueux de l'environnement

En consommant moins d'énergie et en limitant les nuisances lumineuses grâce à une orientation précise des faisceaux, l'éclairage LED contribue à la réduction des émissions de CO₂. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition énergétique portés par la Commune.

Une mise aux normes et un stade valorisé

Ce nouvel éclairage permet également de répondre aux exigences des fédérations sportives en matière de niveaux d'éclairement. Il participe à la valorisation du stade communal, qui devient un équipement plus moderne, plus attractif et mieux adapté aux besoins des clubs et des usagers.

TOITURE SALLE D'ANIMATION et MATERNELLE

Rénovations d'étanchéité : préserver nos bâtiments pour l'avenir

Afin de garantir la pérennité et la sécurité de nos infrastructures, la commune a engagé plusieurs travaux d'étanchéité sur ses bâtiments publics.

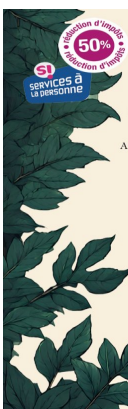
École maternelle : La première phase, réalisée fin 2024, a consisté à remplacer la noue et le caniveau en zinc de la toiture pour un montant de 6 913,20 €. En complément, la reprise d'étanchéité sur les velux de la salle socio-éducative a été effectuée pour 4 080€. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Barb' Charpentes.

Reprise de l'étanchéité sur la salle d'évolution confiée à l'entreprise Manrey pour un montant de 1 128€ HT.

Salle d'animation : Une recherche de désordre sur la toiture a été menée, suivie d'un démoussage, d'un traitement et de l'application d'un imperméabilisant. Ce dernier sera appliqué au printemps 2026 pour un montant total de 8 853,60 €.

Ces travaux sont également confiés à Barb' Charpentes.

Ces interventions permettent de préserver nos bâtiments et d'assurer le confort des usagers. Un investissement pour la durabilité et la qualité de nos équipements communaux !



Particuliers, Professionnels,
Collectivités, Copropriétés

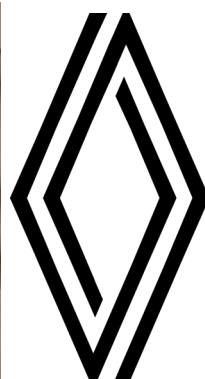
Entretien annuel des parcs et jardins
Élagage-taille et soins des arbres
Abattage et démontage d'arbres délicats
Taille de haie et arbustes
Débroussaillage-défrichage
Rognage de souche-dessouchage
Plantation arbres et arbustes
Aménagement paysager

Kevin Faure
Conseils et Devis gratuits
www.tree-service.fr
06 18 52 61 08
tree.service.elagage@gmail.com
980 Route de Beson
38550 CHEYSSIEU



TREE SERVICE

ÉLAGUEUR PAYSAGISTE



ROUX

AUTOMOBILES

Solidarité avec nos aînés

Cette année, 64 personnes de 78 ans et plus, dont 13 couples, auront pu bénéficier du colis de Noël offert par la commune.

Ce colis est composé essentiellement de produits de qualité et locaux (3 produits issus de producteurs de Cheyssieu).

Nous remercions Béatrice, Annie, Hélène, Gisèle, Josette et Marie Noëlle pour leur implication et leur soutien dans la composition et la distribution de ces colis.

Bonne année 2026 à tous nos aînés.



Téléalarme

La téléalarme est un service d'assistance et de secours pour les personnes dont l'autonomie est fragilisée par le handicap, l'isolement ou la maladie.

Ce service permet le maintien à domicile des personnes seules ou en couple.

Il fonctionne en permanence, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, grâce à un centre d'écoute.

Une simple pression sur le médaillon (tour de cou ou bracelet) déclenche un appel d'urgence.

Le bénéficiaire est alors mis en relation avec une personne, qui, selon le degré de gravité,

prévient l'entourage ou envoie les pompiers.

Une vérification est pratiquée de manière automatique toutes les semaines.

Afin de compléter ces vérifications, une personne élue, déléguée de la commune, se rend au domicile de chaque abonné, tous les 1ers jeudis du mois.

A ce jour, 15 personnes sont bénéficiaires de la téléalarme sur la commune de Cheyssieu.

Un grand merci à Béatrice Sonnier qui assure ce suivi depuis le début du mandat avec assiduité.

La Steff

Bonjour à tous !



Petit « flashback » d'une nouvelle année chez « La Steff » et ailleurs...

Au printemps, Stéphanie a su vous accueillir avec une matinée Gambas et au P'tit marché avec ses huîtres et ses crevettes pour un vrai moment de partages et de convivialités avec les associations participantes.

Cet été, place à la musique avec les différents concerts organisés sur la terrasse et notamment une belle réussite avec la « Fête de la Musique » et sa paëlla qui a réuni bon nombre d'entre vous.

Courant automne/hiver, changement de cadre et de décor pour les soirées d'Halloween ou pour le traditionnel Beaujolais nouveau avec sa fanfare pour un grand moment de fête et de sympathie.

C'est ainsi que tout au long de l'année, vous pouvez retrouver chez « La Steff » des moments de rencontres intergénérationnelles ou de travail (réunions des associations du village ou coworking), rythmée par différentes dynamiques mais toujours dans le respect et l'amour de son métier.

Ces moments ne se valent que parce qu'ils sont partagés, donc
ENORMES MERCI à vous tous et très belle année 2026 !!!!!

« La Steff »



Vie locale

Le projet agrivoltaïque de Cheyssieu : où en est-on ?

Dans cet article, découvrez les dernières actualités concernant le projet agrivoltaïque de Cheyssieu. Autorisé en 2024, le projet prévoit d'installer des panneaux solaires semi-transparents au-dessus de pommiers. En 2025, le projet est toujours au stade de pré-construction. Le planning projet est aujourd'hui décalé.

Caractéristiques

PommePV Cheyssieu : Projet expérimental de protection de pommiers face aux aléas climatiques (gel, grêle, chaleur...) par des panneaux solaires photovoltaïques semi-transparents.

Porteurs de projet : Clément GOUBET (EARL TERR'SILENCE) et Yves GOUBET, Guillaume GENIN (EARL Champ de Bied), agriculteurs à Cheyssieu et l'entreprise BayWa r.e. France.

Historique :

2023 : Intégration au programme de financement européen UE LIFE, création d'un Groupe de Travail local (porteurs de projet, Commune, Chambre d'Agriculture, Communauté de Commune, Conseil Départemental) et lancement du projet ;

2024 : Conception détaillée, communications/événements locaux, obtention des autorisations administratives.



Cette année, le projet a connu un ralentissement avec le retrait forcé au programme UE LIFE (les critères pour être bénéficiaires n'étaient plus cochés) et aux conditions de marché impactant principalement les projets de petites tailles. Pour poursuivre la réalisation du projet Pomme PV Cheyssieu, l'entreprise BayWa r.e. recherche les solutions les plus adéquates pour continuer d'avancer.

Monsieur le Maire, Gilles Bonneton continue de participer aux réunions du Groupe de Travail du projet et de s'assurer de la préservation des intérêts des Cheyssinois et du monde Paysan. En particulier, il demeure parfaitement attentif à la maîtrise du projet par les agriculteurs, la réversibilité du projet, l'apport de réponses concrètes et sécurisantes à toute question posée par les citoyens.

Pour en savoir plus : <https://www.baywa-re.fr/fr/projets/solaire/cheyssieu#Calendrier-du-projet>



Plantes aromatiques & médicinales BIO

Sirops de plantes

Infusions

Gelées de plantes

Aromates séchés

Maxime COUTURIER

515 chemin du Suzon 38550 CHEYSSIEU

agricueilleur

www.agricueilleur.fr

agricueilleurdusuzon@gmail.com



Méthavareze et Isère Bio Déchets.

Le méthaniseur de METHAVAREZE est en service depuis juin 2021, sur la commune d'Auberives-sur-Varèze. L'unité valorise des matières agricoles, et les biodéchets du territoire pour produire et injecter sur le réseau, 250 m³/heure de biogaz. Cette production permet d'alimenter l'équivalent de 1 875 foyers et 100 bus au GNC.

Ce projet a été porté depuis fin 2019. Aujourd'hui, la SAS METHAVAREZE regroupe 3 entreprises :

- EARL CHAMP DE BIED : Guillaume et Maryse GENIN, agriculteurs sur Cheyssieu.
- PELLAT Jean Baptiste, agriculteur à Ville s/Anjou
- CARCEL TP : CARCEL à Vernioz

Afin de neutraliser les odeurs émises par le déconditionnement de biodéchets, ISERE BIODÉCHETS a investi 450 000 € pour le traitement de l'air sous le bâtiment. La mise en service aura lieu au 1^{er} trimestre 2026.



Les associés ont investi, depuis mai 2023, dans un dé conditionneur de biodéchets via la société ISERE BIODÉCHETS. Une unité unique en Isère !!! L'objectif est de déemballer les denrées alimentaires non consommables par le « grand public », issus des supermarchés et industries agroalimentaires. Ces matières peuvent présenter des risques sanitaires, des erreurs de process ou sont en limite de consommation. Après collecte, le dé conditionneur sépare mécaniquement les produits organiques de leurs emballages pour leur donner une seconde vie. La matière organique est hygiénisée (pasteurisée à 70°C) puis redirigée vers le méthaniseur, pour la production de biogaz.

Ce processus permet de valoriser jusqu'à 85% des biodéchets, les 15% restant sont les emballages qui eux sont soit recyclés, soit incinérés. Jusque-là, ces biodéchets étaient incinérés sans optimisation.

A ce jour, 11 000 tonnes sont traitées annuellement. L'investissement de 1,5 millions d'Euros prévoit de traiter les biodéchets des usines agro-alimentaires et des collectivités de la proche région.



Epandages unité de méthanisation METHAVAREZE

La valorisation de la matière organique, via la méthanisation, produit du biogaz et un résidu organique, appelé digestat.

Le digestat est épandu sur les terres agricoles. Il est utilisé comme fertilisant organique, par les agriculteurs associés au projet.

Cette substance est très riche en éléments nutritifs et est homologuée en agriculture biologique.

Cet épandage peut entraîner des nuisances olfactives ; aussi, les agriculteurs réalisent les chantiers au plus près des périodes de travail du sol pour les semis ou selon les besoins de la culture.

Le digestat est ainsi assimilé le plus rapidement possible, et génère moins de nuisance.

Un registre est à la disposition de tous sur le site de METHAVAREZE pour vous permettre de faire vos remarques et suggestions.

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Il est possible de contacter les exploitants via l'adresse mail sasmethavareze@gmail.com.

atelier
devigne+bariat
architectes

a d b a

33 quai Rondet - 38 200 VIENNE
04 74 78 48 00
www.adba.archi
atelier@adba.archi
atelier devigne-bariat architectes SARL



Olivier
Gaillard
Artisan Menuisier

Menuiseries intérieures extérieures
BOIS-ALU-PVC

Volets roulants, Agencements divers, Parquet

432 Route de Beauchuzel 38550 CHEYSSIEU
Tel: 04 74 20 92 71 / Fax: 04 74 20 92 82
Mobile: 06 09 08 05 73
e-mail : menuiserie.gaillard@gmail.com

EBER : Missions et compétences

« La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône regroupe 37 communes pour coordonner les services essentiels au quotidien des habitants. »

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône regroupe 37 communes et agit au quotidien pour améliorer la vie des habitants. Elle intervient dans de nombreux domaines comme l'environnement, les transports, les déchets, le logement, l'eau, la culture, le sport et l'action sociale. Son rôle est de mettre en place des services utiles, de soutenir le développement du territoire et de répondre aux besoins des habitants. Vous trouverez les différents services sur le site internet de la CC EBER : www.entre-bievreethone.fr

Deux dispositifs soutenus financièrement par la commune

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE (P.R.E)

Le Programme de Réussite Educative (PRE) témoigne d'une nouvelle approche dans la prise en compte des enfants les plus en difficulté, et vient compléter les dispositifs éducatifs existants.

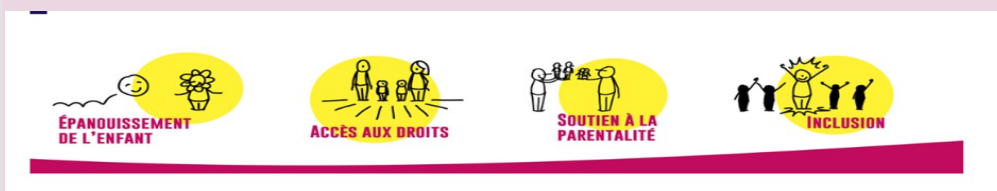
Il permet de construire un parcours individualisé pour des enfants âgés de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité au niveau de leur scolarité ou bien encore de leur environnement social ou familial.

La mutualisation des regards de différents professionnels impliqués dans la démarche (enseignants, éducateurs, assistantes sociales, animateurs, professionnels de santé...), réunis au sein d'une équipe pluridisciplinaire, permet de mieux comprendre la situation de l'enfant et de lui apporter une solution individualisée.

La participation des parents, premiers éducateurs de l'enfant, est également recherchée tout au long du parcours.

Une convention pluriannuelle de partenariat et de financement entre La commune et la Communauté de Commune.

La commune s'engage à soutenir le dispositif par le versement d'une aide financière annuelle à hauteur de 0,50 € par habitant.



BUS France SERVICE

Le dispositif Bus France Services est désormais présent sur l'ensemble du territoire. Les médiateurs présents au sein de ces bus vous accueillent, informent et accompagnent dans toutes vos démarches administratives et numériques.

2 organismes interviennent sur le territoire : le bus PIMMS* qui est actif sur les quartiers prioritaires au Péage-de-Roussillon et Roussillon et le bus MSA qui intervient sur les communes d'Agnin, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Beaurepaire, Chanas, Les Roches-de-Condrieu, Monsteroux-Milieu et Saint-Maurice-l'Exil.

- État civil : *papiers d'identité, acte de naissance, acte de décès...*
- Formation, Emploi, Retraite : *accompagnement à la recherche d'emploi et autres formalités, préparer la retraite, s'informer sur la formation*
- Justice : *accompagnement à la gestion d'un litige, conflit ou d'une infraction*
- Budget : *déclaration de revenus, accompagnement à la gestion de difficulté financière ou litige de consommation*
- Logement, mobilité, courrier : *demande d'allocation logement, changement de situation*

Prévention santé : *remboursement de soins médicaux, situation de handicap, accès aux droits*

La commune s'engage à soutenir le dispositif par le versement d'une aide financière annuelle de 300€.

CLASS-AUTO 69
Rouler l'esprit tranquille avec l'occasion de se faire plaisir

ACHAT / VENTE / REPRISE
Véhicules Neufs & Occasion
Dépot - Vente
Recherche Personnalisée
Service Nettoyage
Service Entretien Mécanique
Service Carte Grise

contact MR FRANCOZ
Port: 06 43 27 17 61
Mail: class.auto69.pp@gmail.com
Siret : 79192389900011
Adresse : 468 route du Pilat
38550 Cheyssieu

www.facebook.com/Class.Auto.69.Francheville/

Institut Nadine
Mlle DUPLANY Karell

CENTRE PARASTAR
Amincissement garanti

Tél : 04 74 86 20 34
www.mincir-parastar.com
323 Route des Alpes 38550 CHEYSSIEU
[@institut.nadine](https://www.instagram.com/institut.nadine)

ECOLE

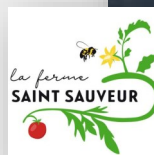
Une année scolaire 2025-2026 placée sous le signe de la nature et de la poésie

L'année scolaire 2025-2026 s'annonce particulièrement riche et stimulante pour les élèves de l'école, portée par un fil conducteur inspirant : la nature et la poésie. De nombreux projets culturels, artistiques, sportifs et environnementaux rythmeront les mois à venir, offrant à chacun des découvertes variées et des expériences éducatives de qualité.



À la découverte des Espaces Naturels Sensibles

Toutes les classes bénéficieront de sorties au sein des Espaces Naturels Sensibles (ENS), situés à proximité de l'école et sur le territoire. Les élèves exploreront notamment le Méandre des Oves et l'Île de la Platière, deux sites emblématiques où ils pourront observer la faune et la flore locales et mieux comprendre la richesse de notre environnement naturel.



Des projets variés pour tous les niveaux :

- **Toutes les classes** : participation à un cycle musique ; représentation du cirque Imagine à Vaulx en Velin ; cycle handball pour développer les compétences sportives et le plaisir de bouger
- **GS/CP et CE1/CE2** : cycle piscine
- **GS/CP** : Projet autour du jeu avec la ludothèque de Vernioz
- **CE1/CE2 et CM1/CM2** : représentation théâtrale "L'homme et la mer" à Vienne
- **CM1/CM2** : participation à un atelier sur les énergies renouvelables avec la construction d'une maquette liée à l'électricité ; projet pédagogique autour de l'eau ; représentation musicale à l'auditorium de Lyon : le Dictateur
- **CE1/CE2 et CM1/CM2** : sortie à la ferme St Sauveur à Anjou.

Grâce à cette programmation variée et ambitieuse, l'équipe enseignante souhaite offrir aux élèves une année ouverte sur la nature, la culture, l'art, le sport et la citoyenneté.



ATELIER ENERGIE

Le mardi 25 novembre, les enfants de CM1 et CM2 ont participé tout au long de la journée à un atelier sur le thème de l'énergie. Il était animé par l'association « des mains en or », société familiale d'économie sociale et solidaire qui a pour mission la création d'outils pédagogiques, techniques, scientifiques et artistiques.

Cet atelier a pu être réalisé sous l'impulsion de la mairie, grâce au Territoire d'Energie de l'Isère (TE38) et de la municipalité de Cheyssieu qui en ont assuré le financement.

Les élèves ont pu découvrir et apprendre le fonctionnement du réseau électrique (Haute, moyenne et basse tension) de la production à son utilisation en habitat et entreprises.

Tout cela grâce à des maquettes qu'ils ont construites accompagné par Léo Dupont, animateur de l'atelier.

Les parents ont pu découvrir les maquettes réalisées en fin d'après-midi.



Quelques commentaires « à chaud » des enfants :

J'ai appris qu'il faut bien mettre un casque et un gilet sur un chantier.

C'était cool : j'ai bien aimé construire des panneaux solaires

J'ai appris beaucoup de chose sur l'énergie.

J'ai appris le cycle de l'énergie et, comme ma pote, j'ai trop kiffé !



LES ACCUEILS PERISCOLAIRES :

Un service modernisé et proche des familles

Afin d'accompagner les enfants tout au long de leur journée et de faciliter le quotidien des familles, la commune propose des accueils périscolaires dynamiques et adaptés aux besoins de chacun. Ces temps d'accueil – le matin, le midi et le soir – offrent un cadre bienveillant où les enfants peuvent s'épanouir, jouer et apprendre en toute sérénité.

Un outil commun pour simplifier les démarches des familles :

Dans un souci de modernisation et de proximité, la commune et le Centre Social Oviv utilisent un logiciel commun de gestion des inscriptions et des réservations périscolaires.

Cette mutualisation facilite grandement les démarches des familles :

- Des démarches centralisées et accessibles en ligne
- Une meilleure coordination entre les équipes,
- Un suivi plus clair et plus rapide pour les parents.



Ce dispositif, lisible et fluide, répond à la volonté d'améliorer le service public et de simplifier le quotidien des usagers.



Une équipe engagée et à l'écoute :

Les accueils sont encadrés par des animateurs formés, attentifs aux besoins de chacun.

Leur mission :

Offrir un environnement sécurisé, inclusif et stimulant.

Les animateurs sont le lien direct entre les familles et l'équipe enseignante.

Des accueils périscolaires au service du bien être :

Le matin, dès 7h00, un accueil doux permet aux enfants de commencer la journée dans un climat calme et rassurant.

Le midi, le repas est suivi d'activités encadrées : jeux en intérieur ou en extérieur, activités manuelles. Pour respecter au mieux le rythme de l'enfant, les plus jeunes regagnent le dortoir vers 13h00.

Le soir, jusque 18h15, après un temps de goûter en commun, les enfants profitent de différentes activités en intérieur ou en extérieur.

Un temps de pause méridienne qui valorise l'alimentation locale :

Le moment du repas occupe une place centrale dans le bien-être des enfants.

La commune a fait le choix de collaborer avec un traiteur engagé dans une démarche de qualité, privilégiant des produits locaux, de saison et issus de circuit court.

Les menus sont élaborés par une diététicienne, pour proposer une cuisine adaptée aux besoins nutritionnels des enfants. Cette attention se retrouve également dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, grâce à une gestion attentive des portions et à des actions de sensibilisation menées auprès des enfants.

En choisissant de soutenir les filières locales et de promouvoir une alimentation de qualité, la commune affirme sa volonté de faire des temps périscolaires un service à la fois pédagogique, responsable et proche des familles.

Une rentrée en douceur :

◇ Pour les petites sections, très nombreux cette année, mais pour qui la passerelle, instaurée depuis plusieurs années avec la micro-crèche Les Minis, permet une rentrée en douceur.

◇ Pour les nouveaux enfants de CE1, qui avaient pu « tester » l'utilisation du self-service en fin d'année scolaire dernière.

Mochileros



**l'association Mochileros, Cheyssieu
club de randonnée montagne**

**organise le Dimanche 30 Août 2026
une Marche pour Tous
sportive et solidaire pour soutenir la lutte contre le cancer**

**Ensemble, marchons pour une cause importante
et découvrons l'importance de la santé
sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique régulière**

Rejoignez nous et venez participer à cette action solidaire

Inscription sur notre site : <https://www.mochileros.fr>

Tous les bénéfices sont reversés à la Ligue contre le cancer

**l'association Mochileros est affiliée à la FFMM
(Fédération Française du Milieu Montagnard)
une à deux randonnées sont organisées chaque semaine
au départ de Cheyssieu. 32 membres**

**Devenez bénévole et venez nous rejoindre
le Dimanche 30 Août**

**Etre bénévole le temps d'une journée c'est :
mettre de l'humanité dans son quotidien
réaliser un geste citoyen
prendre conscience des valeurs de nos actions
c'est aussi : informer, aider, partager
rencontrer, échanger et proposer**

bonne humeur et sympathie !

**renseignements : Thierry Guigal
06 49 00 71 09**



Marche pour tous

Dimanche 30 Août 2026

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

CHEYSSIEU

L'ESPRIT CARITATIF
Sportif et solidaire pour soutenir la lutte contre le cancer

Vivre l'espoir

randonnée pédestre à Cheyssieu
: 2 km, 4 km, 7 km, 11 km, 14 km, 17km, 22 km

Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles, réunis pour inventer et porter des idées et des manifestations afin de soutenir les projets éducatifs de nos enfants. Grâce aux fonds que nous récoltons tout au long de l'année, nous contribuons à financer des sorties scolaires, des activités culturelles et sportives qui enrichissent la vie de nos élèves, à hauteur de 3000 euros environ.



Mais le Sou des écoles, c'est bien plus qu'un soutien financier : c'est aussi une belle façon de faire vivre notre commune. Chaque manifestation – vente de calendriers, LOTO, Petit Marché, soirées, ventes diverses – est un moment de partage, de convivialité et de rencontre entre enfants, parents, grands-parents, habitants, voisins, amis... Des instants simples qui tissent et renforcent les liens de notre village.

Nous avons besoin de vous :

- en participant aux événements,
- en donnant un coup de main, même ponctuellement,
- en parlant autour de vous des actions du Sou,
- ou tout simplement en venant nous rencontrer !

Votre présence, votre énergie et votre soutien font toute la différence. Ensemble, nous pouvons continuer à offrir aux enfants de belles expériences et maintenir la vitalité de notre village. Merci à chacune et chacun d'être partie prenante de cette belle aventure collective.





Un service de proximité pour les habitants de la vallée de la Varèze

*Alors le centre social OVIV : vous en avez peut-être déjà entendu parler ?
peut-être que vos enfants fréquentent l'accueil de loisirs ?
peut-être que vous avez fait une sortie famille ?
peut-être que vous avez participé à un temps fort à destination des seniors ?*

*... mais savez-vous exactement ce qu'il est
et ce qu'il fait pour notre vie quotidienne ?*

Notre centre social associatif, géré par les habitants, est bien plus qu'une simple structure d'accueil : c'est un lieu de rencontre, d'échange et d'entraide, un acteur de **l'animation de la vie sociale du territoire**, ouvert à tous les habitants, des plus jeunes aux aînés. Sa mission principale est de renforcer les liens sociaux et de contribuer au bien-vivre ensemble sur notre territoire. Il est un véritable partenaire de la vie locale. À travers ses actions, il aide les familles, accompagne les enfants et les jeunes, soutient les personnes isolées, et offre des services pratiques comme des ateliers, des activités culturelles et de loisirs. En bref, le centre social est un **lieu d'initiatives pour et par les habitants**. C'est un espace où chacun peut trouver de l'aide, mais aussi s'investir et proposer des projets pour les habitants.

Le centre social fonctionne grâce à un projet social (qui découle d'un agrément Centre Social délivré par la CAF). A noter que la CAF est un financeur important de la structure au même titre que les 7 communes et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. Le projet social est en quelque sorte sa feuille de route pour les quatre prochaines années. Ce document est essentiel : il définit les grands objectifs à atteindre et les actions à mener pour répondre aux besoins spécifiques de notre population.



Aujourd'hui, notre centre social entame une étape cruciale : le renouvellement de son projet social pour la période 2027-2030

Ce renouvellement découle d'un diagnostic partagé qui prend en compte les réalités de notre territoire. Lors de ce temps de renouvellement, des réunions publiques vous permettront de suivre l'avancement, de donner vos avis et suggestions, etc.

Pour que ce projet soit à l'image de notre territoire, il est indispensable de recueillir votre avis. Nous souhaitons connaître vos besoins, vos idées, vos envies pour construire ensemble le futur de notre centre social.

Ensemble, faisons de ce renouvellement de projet social une opportunité de construire des projets encore plus solidaires et dynamiques.

N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette belle aventure !



1410 Route des Villages - Vernioz
Tél : 04 74 54 14 37
Mail : accueil@cs-oviv.fr



Akof-Togo

L'association humanitaire AKOF-TOGO a réalisé différentes actions afin de récolter des fonds pour venir en aide aux enfants et à la population rurale défavorisée du Togo.

Pour cela, nous avons organisé à Cheyssieu :

- 2 concours de belote les 15 février et 22 novembre
- une soirée théâtre humoristique le 15 mars avec la troupe "La Bobèche"
- un marché artisanal le 18 mai
- la fête des lumières du 8 décembre où nous avons proposé des hot-dogs et gâteaux

Nous étions également présents au marché de Noël de Peyraud le 29 novembre.

Nous avons également vendu nos calendriers aux habitants de Cheyssieu, aux commerçants de la région et devant le magasin Gamm-Vert Malissol-Vienne le week-end de la Toussaint.

Nos adhérents font courageusement du pliage à King jouet Givors pendant les mois de novembre et décembre.

Nous avons aussi créé un compte sur **Hello Asso** dans le but de collecter des fonds pour réaliser un important projet dans un orphelinat en janvier lors de notre voyage en mission au Togo.



VIVADIMI et "La Vie du Bon Côté"

Un projet humain et solidaire pour Cheyssieu et son territoire

Depuis 2009, l'association VIVADIMI, fondée par Varoujan Derderian, œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Se concrétise ainsi **"La Vie du Bon Côté"**, un tiers-lieu accessible où chacun pourra s'épanouir, grâce à :

- Des logements adaptés et des espaces communs (jardins, ateliers, salles d'activités).

Une vie sociale riche, favorisant les échanges entre résidents et habitants.

Un modèle d'inclusion en milieu rural, porté par la solidarité et le respect.

Un projet qui avance, malgré les défis économiques et administratifs, grâce à :

- La persévérance de VIVADIMI.

Le soutien de la commune de Cheyssieu et de la communauté EBER.

« Nous sommes reconnaissants du soutien constant de Cheyssieu, qui nous a permis d'avancer avec détermination. »

Varoujan Derderian, Président fondateur.

L'objectif : concrétiser le projet d'ici 2026.

Comment nous aider ?

 **Devenez bénévole** (organisation, communication, accompagnement).

 **Relayez l'information** (réseaux sociaux, bouche-à-oreille).

 **Soutenez financièrement** (dons, mécénat).

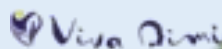
Contactez-nous : ☎ 06 38 43 16 37 ✉

vivadimicommunication@gmail.com

 <https://vivadimi.org/>

Retrouvez-nous sur : [Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

 [Soutenez-nous via HelloAsso](#)



Vous invite à voir



27 rue Honoré Pététin 69800 GIVORS
Tel. 04 37 20 16 05
contact@capsecurite.com



**FRANCE
MATERIAUX**

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com

ASSOCIATION ESPOIR - ISERE CONTRE LE CANCER Antenne de ROUSSILLON

Créée en 1980, l'Association ESPOIR, comité isérois de lutte contre le cancer, collecte des fonds uniquement en Isère. Grâce aux actions d'envergure de ses adhérents, tous bénévoles : vente de brioches, marches, concerts, etc ... et aux dons qu'elle reçoit, l'association peut aider au financement de l'accompagnement des malades dans divers hôpitaux et centres de convalescence. Pour 2025, le montant des aides, dans le département, est estimé à 53400 euros. De plus, la somme de 90000 euros a été attribuée pour la Recherche à Grenoble.

L'Antenne de Roussillon continue à financer une réflexologue et les soins socio-esthétiques au CH L.Hussel à Vienne, et depuis cette année, une socio-esthéticienne au Mas des Champs à Saint Prim. Du matériel médical a été acheté pour les centres de convalescence le Mas des Champs à Saint Prim et du Val de Virieu.

Nos actions en 2025 :

Mars Bleu au centre hospitalier de Vienne

Octobre Rose à la salle Miremont à Vienne

Le 11 mai, marche de l'Espoir à Saint Prim qui a réuni 878 marcheurs de 3 à 96 ans

En septembre, l'Olympique Salaise Rhodia a reversé la somme de 800 euros à Espoir, lors du Challenge Frédéric Hérédia, à Salaise.

Durant le mois d'octobre, Espoir a participé à plusieurs ventes de brioches et animations dans le cadre d'Octobre Rose, destiné à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Le 9 octobre, la médiation Santé d'EBER, en partenariat avec Espoir, a organisé une journée de sensibilisation au cancer du sein à la Maison de Santé de Beaurepaire et au Centre de Santé sexuelle Liéna de Roussillon.

Un tournoi de bridge caritatif, organisé par les clubs de Roussillon et de Saint Clair du Rhône, s'est tenu le 10 octobre.

A la fin de l'événement, un chèque de 1350 euros a été remis à la responsable de l'Antenne de Roussillon.

Le 7 décembre, un concert a eu lieu à Ville-sous-Anjou avec l'Union Musicale le Réveil Sablonnais Sérriérois, au profit d'Espoir.

Prochaine Marche ESPOIR :
Le dimanche 10 mai 2026
à VILLE-sous-ANJOU
Opération BRIOCHES en octobre 2026

FIT Varèze



Bouge ton corps, fais du sport !

L'assemblée générale a eu lieu le 17 novembre 2025 au Foyer Rural d'Auberives Sur Varèze.

Notre effectif varie entre 40 et 50 adhésions, ce qui nous permet maintenant une autonomie financière. La période Covid est enfin derrière nous !

La moyenne d'âge de nos adhérents continue de rajeunir et de nouvelles personnes viennent nous rejoindre.

Les quatre séances ont de plus en plus de succès, c'est aussi grâce à nos jeunes animateurs : Marine, Nathalie et Yann.

N'hésitez pas à faire un essai gratuitement même en cours d'année. Nous sommes entre 8 et 23 adhérents par séance selon les cours.

Cette saison 2025/2026 commence avec 30% de personnes d'Auberives – 55% de Cheyssieu et 15 % de communes aux alentours.

Ces pourcentages varient tous les ans.

Chaque cours dure une heure. L'inscription est de 140€ la saison, quelques soit le nombre de cours suivi. En cours d'année, un tarif au prorata est possible.

- Lundi : gymnastique douce à 8h45 à Cheyssieu au stade avec Marine
- Lundi : STEP à 18h30 au FAR d'Auberives sur Varèze avec Nathalie
- Mercredi : renforcement musculaire à 18h50 au FAR d'Auberives avec Yann
- Vendredi : gym tonique adaptée à 9h30 à Cheyssieu au stade avec Marine

Notre vente de paëlla du 6 avril 2025 a été une vraie réussite ! Cette manifestation nous apporte un bilan financier à l'équilibre.

On peut donc maintenir notre adhésion à 140€.

On a clôturé la saison par un repas à la ferme à Cheyssieu. C'est un moment de partage bien sympathique qui a beaucoup de succès.

Renseignements : 07-50-25-02-31





Vie associative



ACCA Diane de Louze

Cette saison 2025/2026, notre ACCA compte 46 adhérents (1 de plus que la saison précédente), Les manifestations de l'année écoulée se sont bien déroulées. Bon résultat obtenu avec le boudin/saucisses/gueuses de janvier. La brocante en avril a connu une baisse de fréquentation due au fait que d'autres brocantes alentours étaient planifiées à la même date. En avril 2026 nous décalerons d'une semaine en avance. Le Ball-trap n'a pas connu une forte affluence, cependant le résultat financier reste correct pour la manifestation. Les sponsors ont été généreux ; Merci à eux. En partenariat avec la municipalité et la Fédération De Chasse de l'Isère les chasseurs étaient présents pour la journée: **j'aime la nature propre**. Nous étions aussi présents le 8 décembre sur la place pour les illuminations avec vin chaud et pop-corn au profit du sous des écoles. Dans la continuité, et comme les années précédentes, nos gains servent à l'amélioration matérielle de notre local, et l'implantation de miradors de sécurité sur le territoire. Nos tarifs de cartes de chasse restent inchangés depuis des années malgré les cotisations à la fédération de chasse qui doublent chaque saison à cause des dégâts grand gibier.



LE BUREAU

Président : Daniel PIZZINATO 06 86 02 26 25 / **Vice-président** : Olivier GAILLARD 06 09 08 05 73

Trésorier : Mickaël DUPUIS 07 77 25 91 92 / **Vice-trésorier** : Mathieu RO-JAS 06 15 13 03 07

Secrétaire : Jacques GAILLARD 06 18 90 15 48 / **Vice-secrétaire** : Cyrille ARNOULT 06 64 00 76 03

Membres actifs : Axel GAILLARD / François GUICHON / Maurice SERVY



Le taux de prélèvement au niveau du petit gibier reste à peu près le même d'années en années (environ 60% par rapport au gibier réintroduit). Deuxième année à ne pas chasser le lièvre sans pour cela voir l'espèce revenir sur le territoire!! Le plan chevreuils attribué par la fédération de l'Isère a été réalisé avec 16 prélèvements, cette saison 17 bracelets ont été attribués. 8 sangliers et 10 renards également prélevés. L'ACCA reste une association forte, avec ses adhérents engagés et volontaires toute l'année dans les manifestations, la préservation des espèces et de l'environnement. Dans les actions de chasse gros gibiers la sécurité reste la priorité avec des chefs de battues formés et responsables. Merci à tous.

Supporters de St Etienne : Section 95 de Cheyssieu



Du 20/10/2025 au 17/11/2025, lancement d'un jeu concours sur le site internet de la Fédération des Associés Supporters « Composez votre équipe de rêve de l'ASSE » avec les joueurs ayant évolués à l'ASSE depuis le 01/07/1970 jusqu'à ce jour.

Participation à une émission de radio nationale (Ici St Etienne)

Replay: <https://www.francebleu.fr/emissions/100-sports> podcast du 18/11/25

Le mercredi 19 novembre (17h-20h) : A la maison des Associés Supporters, a eu lieu (en partenariat avec l'association Lire à St Etienne et RCF), une interview de Thierry POYET sur son ouvrage « Le maillot de Larqué »

Le jeudi 20 : au musée des Verts, historique des Associés Supporters dans leur relation institutionnelle avec le Club (ASSE, SASP) avec la présence d'anciens responsables du Club

Replay: <https://x.com/ASSEofficiel/status/1992279376457539657?t=BRFPufmoNX5mO9LmO2FIg&s=09>

Vendredi 21 (17h) : Participation à une émission de Loire FM

Samedi 22 : Journée anniversaire – présence des médias locaux, mais aussi de Carton Rouge TV Présence des équipes de communication du Club

Replay: https://youtube.com/watch?v=GKK61vr13vw&si=sF5_qJE8u5UpeiWe

Et pour finir le mardi 25 : participation à l'émission « Club ASSE » sur TL7 et rencontre avec le président de l'ASSE Yvan Gazidis

Adhésion normale : 22 €

Adhésion bienfaiteur : 66 €

Adhésion jeune supporters (moins de 15 ans) : 15 €

Contact : Section95@orange.fr



Les prochaines dates à retenir :

Le dimanche 1 mars 2026 la section organisera son traditionnel loto à la salle de St Alban du Rhône, le 19 juin son Assemblée Générale au stade de Cheyssieu et sa journée moules/frites le 11 novembre 2026.

Allez les Verts.

Nos manifestations :

Le 6 avril 2025 a eu lieu le traditionnel loto de notre section et ce fut un succès mitigé compte tenu de la date tardive dans la saison toutefois la centaine de personnes présentes a passé une agréable après-midi.

Le 20 juin s'est tenue notre assemblée générale, celle-ci a été suivie d'un moment de convivialité à Cheyssieu au café bar chez La Steff.

Le 11 novembre vif succès de la matinée moules/frites au stade de Cheyssieu.

Comme prévu dans le précédent bulletin la section s'est rendu en Alsace le 26 avril pour soutenir au stade de la Meinau son équipe fanion. 2 mini bus sont partis de Cheyssieu pour rallier Obernai le temps de visiter et de déguster la spécialité alsacienne. Ensuite le groupe de supporters a rejoint le stade Strasbourgeois pour assister à la défaite des Verts sur le score de 3 buts à 1. Suite à cette saison catastrophique, l'ASSE s'est classée 17ème au championnat de France de Ligue 1, synonyme de descente en Ligue 2. La saison 2025-2026 est partie sur une autre dynamique, nos Verts se classent actuellement 2ème à mi-saison. Notre section a prévu de se déplacer à Reims en janvier au stade Auguste Delaune



Amicale boule Assieu / Cheyssien : ABAC

Bonjour à toutes et à tous,

Fort de ses 80 adhérents, notre amicale boules a été très bien représentée cette année, avec de bons résultats en concours tout au long de cette saison.

Côté détente une rencontre amicale s'est déroulée à Joyeuse sur quelques jours, où nous avons pu concilier boules et balades dans ce beau décor ardéchois.

A notre grande satisfaction nous enregistrons de nouveaux adhérents à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous, ainsi qu'aux nouveaux membres qui vont intégrer et élargir notre bureau.

L'amitié reste une de notre principale préoccupation, notamment sur les jeux et encore merci à toutes et à tous pour votre engagement avec un petit clin d'œil à nos joyeux lascars pour leur bonne humeur.

Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons le meilleur à toutes et à tous.

Amitiés Jacques et Alain. Le bureau Abac



Amicale Sportive Cheyssien : ASC

Bonne année à tous !

La saison 2024-2025 s'est parfaitement terminée pour l'AS Cheyssien sportivement avec la montée en D4 de notre équipe Senior.

La nouvelle saison 2025-2026 a débuté en septembre pour les différentes catégories d'âge du club.

Nous avons prolongé l'entente avec la Sanne des catégories U11 à U17 ; les éducateurs réalisent un accompagnement extraordinaire et tout se passe agréablement bien pour nos jeunes joueurs.

En seniors, du changement cette année au niveau de l'encadrement et de l'équipe avec beaucoup d'arrivées, nous comptons un effectif de 53 joueurs assidus et avons créé une seconde équipe qui évolue en D5.

Un petit mot pour nos vétérans qui forment un excellent groupe sur et en-dehors du terrain et qui se retrouvent pour jouer les vendredis soir.

Je tenais à féliciter les joueurs de toutes les catégories pour la saison dernière, à remercier les parents qui sont présents dans le respect et dans la bonne ambiance les week-ends au bord de la pelouse. Mais aussi, le club tient à remercier les éducateurs pour leur générosité et leur faculté à transmettre la passion du football aux jeunes.

Un grand merci à nos sponsors qui sont d'un soutien immense pour la gestion quotidienne de la vie du club.

Le club remercie la mairie de Cheyssien pour l'entretien des terrains.

Enfin, nous comptons sur notre village plus que jamais pour venir soutenir nos équipes dans la joie et la bonne humeur ! Nous avons comme chaque année hâte de vous retrouver lors de l'une de nos manifestations !

Composition du bureau :

Président : Novat Kevin

Vice-Président : Couturier Samuel

Trésorier : Pascal-Suisse Damien

Secrétaire : Florès Jean Paul

Responsable sponsoring : Novat Christophe et Sadin

Franck

Correspondant club : Grenouiller Michael

Membre du bureau :

Thibault Sadin, Sabrina Ecoffet, Cassandra Laborie,

Léon Alexandre, Ranaldi Andy, Arthur Bonnard,

Rozelier Hugo, Rozier Alexis et Paillot Michael, Isabelle

Henry, Chevalier Fabien.



Éducateur du club :

U6 : Liam Delhomme et Jean Paul Flores.

U10-U11 : Damien, Julien, Brendan et Jean Paul Flores.

U13 : Mathis, Fabien C, Fabien D et Michel V

U15 : Michael Grenouiller et Laurent Cazalet, Jerome B et Fabien C

U17 : Michael Delhomme, Liam Delhomme, Jorge De Los Muros, Cyril et Noé.

Senior : Mabilon Eric, Chosson Clément et Novat Kevin

Sénior F : Richard G et Pascal-Suisse D



ILLUMINATIONS

Le 29 novembre, 18 élus et bénévoles du village se sont réunis pour installer les décors des illuminations. Il y a une trentaine d'années, seules quelques guirlandes avec des lampes de couleur étaient posées sur la RD37.

Puis ce sont Roger Grenouiller et Joseph Guillaud qui en 2004 ont conçu et réalisé les premiers décors avec des cordons lumineux attachés sur des cadres métalliques. Le premier décor fut les étoiles au centre du rond point.

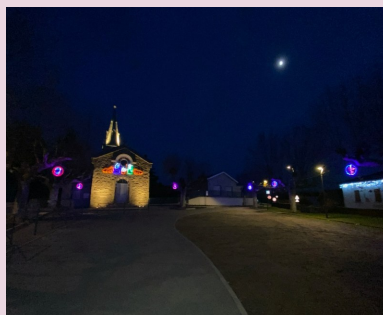
Roger nous a quitté il y a 11 ans mais nous perpétons son œuvre et sommes toujours très nombreux pour vérifier l'état des décorations et les réparer si besoin.

Une cinquantaine de décorations toutes à LED sont désormais installées chaque année dans tous les quartiers du village ainsi que sur la place et l'école.

La soirée des illuminations a réuni de nombreux habitants sur la place du village où les bénévoles avaient installé le lundi matin un chapiteau.

Des animations étaient proposées par les associations sous l'impulsion et avec le soutien de la municipalité.

Le Père Noël a même fait une brève apparition....



MAIRIE

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

Lundi : 16H – 19H

Mardi : 16H – 18H

Mercredi : 9H30 – 11H30

Jeudi : 16H – 19H

Vendredi : 9H30 – 11H30



Permanences de Monsieur le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie : **04 74 84 92 07**

Ou mairie.cheyssieu@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations sur cheyssieu.fr

LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION

La salle d'animation est mise à disposition gratuitement pour les associations locales.

Les réservations sont accordées uniquement aux personnes domiciliées sur la commune.

Montants fixés :

200€ du 1er mai au 31 octobre

300 € du 1er novembre au 30 avril

Pièces à fournir obligatoirement :

Justificatif de domicile

Attestation de responsabilité civile

Copie signée du contrat de location

Chèque de caution de 400 € + chèque du montant de la location



BENNE A VERRE

Il est interdit de se débarrasser de ses déchets sur la voie publique ou dans la nature. La sanction encourue va jusqu'à 1500 € d'amende avec confiscation du véhicule.

BENNES A VERRE:

2 bacs permettent le tri du verre, route de la Varèze. N'y déposer que des bouteilles ou bocaux sans bouchons.

Les autres verres doivent être apportés en déchèterie dans la benne de « tout venant ».

Si les bennes sont pleines, merci de remporter vos verres en attendant que les services EBER les fassent vider par les prestataires.



COLLECTE DE DECHETS

BAC JAUNE	BAC VERT
Lundi 5 Janv.	Samedi 3 Janv.
Lundi 19 Janv.	Jeudi 15 Janv.
Lundi 2 Fév.	Jeudi 29 Janv.
Lundi 16 Fév.	Jeudi 12 Fév.
Lundi 2 Mars.	Jeudi 26 Fév.
Lundi 16 Mars.	Jeudi 12 Mars.
Lundi 30 Mars.	Jeudi 26 Mars.
Lundi 13 Avril.	Jeudi 9 Avril.
Lundi 27 Avril.	Jeudi 23 Avril.
Lundi 11 Mai.	Jeudi 7 Mai.
Lundi 25 Mai.	Jeudi 21 Mai.
Lundi 8 Juin.	Jeudi 4 Juin.
Lundi 22 Juin.	Jeudi 18 Juin.
Lundi 6 Juillet.	Tous les jeudis de Juillet et Août
Lundi 20 Juillet.	
Lundi 3 Août.	
Lundi 17 Août.	
Lundi 31 Août.	Tous les jeudis de Septembre et Octobre
Lundi 14 Sept.	
Lundi 28 Sept.	
Lundi 12 Oct.	
Lundi 26 Oct.	Jeudi 22 Oct.

DECHETERIE

!! IMPORTANT : LES MODALITES D'ACCES CHANGENT EN 2026 !!

Les usagers doivent se munir d'un **Pass'déchèterie** : il prend la forme d'un QR code sur votre téléphone portable ou d'une carte physique. Il est gratuit et devra être présenté à chaque passage en déchèterie.

Pour se le procurer rendez vous sur le site internet www.entre-bievreethrone.fr ou au siège de la CC EBER à St Maurice l'Exil. **Tel : 04 74 29 31 15.**

L'ancien système avec justificatif de domicile reste fonctionnel jusqu'au 31 mars 2026.



Pour les habitants de Cheyssieu, les plus proches déchèteries sont :

Ville-sous-Anjou (Grange Neuve)

Horaires d'ouverture

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
 - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - **Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : fermé**
- Ces horaires sont valables toute l'année.

Saint-Clair-du-Rhône (Varambon)

Horaires d'ouverture

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 - **Dimanche et jours fériés : fermé**
- Ces horaires sont valables toute l'année.

Libre expression

L'Opposition municipale : Liste « Cheyssieu c'est vous »

En cette nouvelle année, les élus minoritaires vous adressent des vœux sincères de santé, de joie et d'enthousiasme pour vos projets.

En 2026, nous resterons à vos côtés, attentifs à vos attentes et engagés pour une commune plus ouverte et solidaire. Notre démarche est constructive, fondée sur l'écoute, le respect et la volonté d'améliorer le quotidien.

Ensemble, faisons de cette année un temps d'unité, de dialogue et d'espoir partagé pour l'avenir de notre village.

Fidèles à nos valeurs démocratiques, nous continuerons à porter votre voix avec responsabilité, transparence et détermination, au service de l'intérêt général. Les élus minoritaires

Majorité municipale

Pour cette dernière année pleine du mandat, la majorité municipale a poursuivi son travail en mettant en œuvre et en réalisant l'ensemble des projets annoncés comme vous avez pu le constater à la lecture des pages n° 18 à 21.

Au service de tous les habitants, malgré la mauvaise foi, les mensonges, l'obstruction d'une opposition stérile qui n'a eu de cesse de répandre de fausses informations pour diviser jusqu'aux associations, la majorité municipale est restée soudée, tendue vers un seul objectif le bien commun. Comme en atteste une phrase relevée dans leur dernière gazette :

« *Le budget 2026 a déjà été préparé et voté par l'équipe municipale actuelle* ». Effectivement, pour une gestion saine de la commune, le budget est préparé bien en amont. La présentation et le vote interviennent après convocation, en bonne et due forme, des membres du conseil municipal. Conseil auquel les membres de l'opposition sont convoqués et assistent. Le budget 2026 n'étant pas encore voté, ceci interroge sur le degré d'intérêt porté à la commune.

Nous continuerons à défendre les intérêts de la commune pour un développement harmonieux et responsable au service de tous.

La majorité municipale remercie les élus qui mettront fin à leur mandat électif après six années difficiles, qu'ils ont su surmonter en restant dans la dynamique impulsée par l'équipe majoritaire.

Nous vous présentons tous nos vœux de santé pour l'année 2026.



LAURENT Guillaume
Port. 06 58 10 78 29
laurent.tpenv@gmail.com

52 impasse du clos
de la Varèze
38150 VERNIOZ

- Terrassement
- VRD
- Aménagement
- Travaux en milieu environnemental sensible
- Micro-station
- Epaveuse
- Lamier



Transports & Travaux Publics
Terrassement - Réseaux - Voirie - Démolition

ZA de Louze - 38550 Auberives / Varèze
07 61 45 50 09 - 06 58 02 87 89
Email : tppasserat@gmail.com

Calendrier Manifestations 2026

JANVIER / FEVRIER

Date	Association	Manifestation
15/01/2026	Municipalité	Vœux du maire
18/01/2026	Sou des écoles	Loto à Auberives sur Varèze
20 et 21/01/2026	Centre social OVIV	Lud'oviv
25/01/2026	ACCA Diane de Louze	Matinée boudin
01/02/2026	ASC	Matinée vétérans
11/02 et 12/02/2026	Centre social OVIV	Ludothèque
14/02/2026	AKOF TOGO	Théâtre

MARS / AVRIL

Date	Association	Manifestation
01/03/2026	ASC	Matinée
01/03/2026	Membres ASSE	Loto à St Alban du Rhône
12/03/2026	Sou des écoles	Carnaval
14/03/2026	AKOF TOGO	Belote
17 et 18/03/2026	Centre social OVIV	Lud'oviv
19/03/2026	Municipalité	Commémoration
21/03/2026	ASC	Tournoi Fifa
04/04/2026	Centre social OVIV	Matinée village propre
31/03 au 04/04/2026	Centre social OVIV	Semaine de l'environnement
12/04/2026	FIT VAREZE	Matinée Paëlla
13 au 16/04/2026	ASC	Stage de foot
19/04/2026	ACCA DIANE DE LOUZE	Brocante
22/04/2026	ABAC	Challenge Bernard à Assieu
24/04/2026	OVIV	Forum « Bien vieillir »
26/04/2026	AKOF TOGO	Marché artisanal

JUILLET / AOUT

Date	Association	Manifestation
04/07/2026	SOU DES ECOLES	Kermesse
29/08/2026	ABAC	Challenge mixte à Assieu

MAI / JUIN

Date	Association	Manifestation
07/05/2026	ABAC	Pré-fédéraux vétérans
08/05/2026	Municipalité	Commémoration
10/05/2026	ESPOIR	Marche à Ville sous Anjou
13/05/2026	ABAC	Challenge Goubet
30/05/2025	SOU DES ECOLES	Petit marché
02 et 03/06/2026	OVIV	Lud'oviv
03/06/2026	ABAC	Challenge Martel à Assieu
13/06/2026	ASC	Tournoi jeunes
19/06/26	MEMBRES ASSE	Assemblée générale
20/06/2026	POMPIERS	Journée familiale
26/06/2026	ASC	Assemblée générale
27 et 28/06	ACCA DIANE DE LOUZE	Ball trap

SEPTEMBRE / OCTOBRE

Date	Association	Manifestation
02/09/2026	ABAC	Challenge Groleat et Defait
05/09/2026	ASC	Tournoi de pétanque
24/09/2026	SOU DES ECOLES	Assemblée générale

NOVEMBRE / DECEMBRE

Date	Association	Manifestation
10 ou 17/10/2026	ESPOIR	Opération brioche
17/10/2026	AKOF TOGO	Tournoi de belote
30/10/2026	SOU DES ECOLES + OVIV	Halloween
08/11/2026	ASC	Matinée
11/11/2026	MUNICIPALITE	Commémoration
11/11/2026	MEMBRES ASSE	Matinée Moules frites
21/11/2026	ABAC	Matinée à Assieu
08/12/2026	MUNICIPALITE ET ASSOCIATIONS	Illuminations
16/12/2026	ASC	Goûter de Noël
19/12/2026	ASC	Repas club